



RAPPORT DE PRESENTION

B – APPROCHE PAYSAGERE

B - APPROCHE PAYSAGERE

SOMMAIRE

I - CONDITIONS NATURELLES

Géographie

Géologie

Climat

Végétation

Le réseau hydrographique :

 L'Adour

 L'origine des eaux thermales

 Les canaux

II - IMPLANTATION

III - POINTS DE REPÈRE DANS LE PAYSAGE

Les palomnières

Les moulins

L'Adour

Les ponts

Les canaux

Les murs

Les éléments de l'architecture thermique

Deux édifices remarquables : l'église Saint Vincent, la Tour des Jacobins.

IV - PAYSAGE

Caractères fondamentaux du paysage

Territoires classés en ZNIEFF

Les sites classés et inscrits

V - UNE ÉCHELLE DIFFÉRENTE, UN CONTEXTE DIFFÉRENT

Le paysage chez les artistes

Evolution au fil du temps

A Promenades thermales, promenades romantiques

 Le Vallon du Salut

 Les Allées de Maintenon

 Les Allées dramatiques

 La forêt du Bédat

B Parcs publics

 Le tour des Thermes

 Les Coustous

 Les Vignaux

C Parcs privés : l'esthétique

D Jardins ouvriers : l'utilitaire

VI - LA GESTION DU PAYSAGE

Les entrées de ville

Les vues depuis la commune, les percées vertes

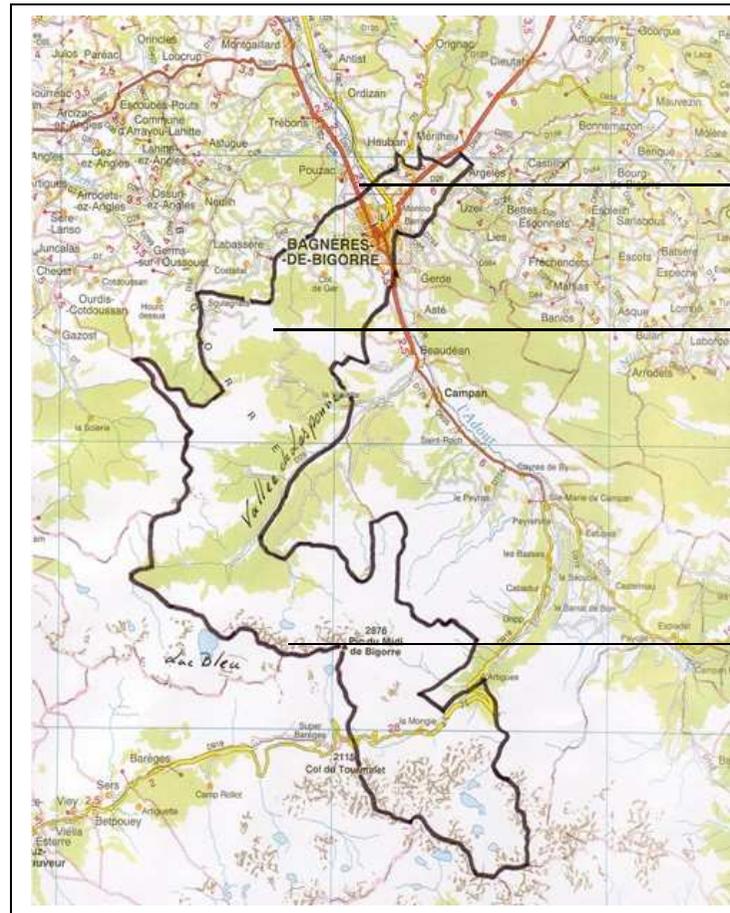
La gestion des espaces verts aujourd'hui

La répartition des espaces verts

CONCLUSION

I - CONDITIONS NATURELLES

Géographie



Plaine alluviale

Ecart

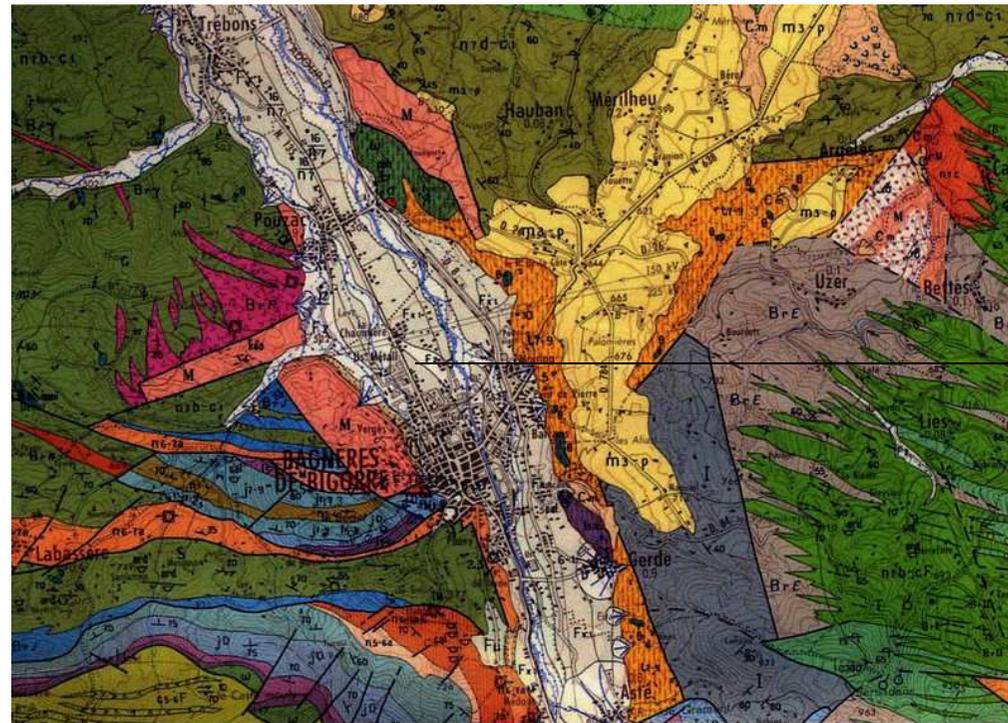
Haute montagne

Le territoire de Bagnères-de-Bigorre s'étend sur 12 586 ha. Sa forme est étirée et les différences d'altitude entre le nord (524m) et le sud (2 872m) offrent différents ensembles paysagers.

On peut distinguer trois entités principales :

- la plaine alluviale, où s'est développée la commune
- les écarts : la Vallée de Lespoune, Sarraméa, Côte de Ger et Soulagnets,

- la Haute Montagne.



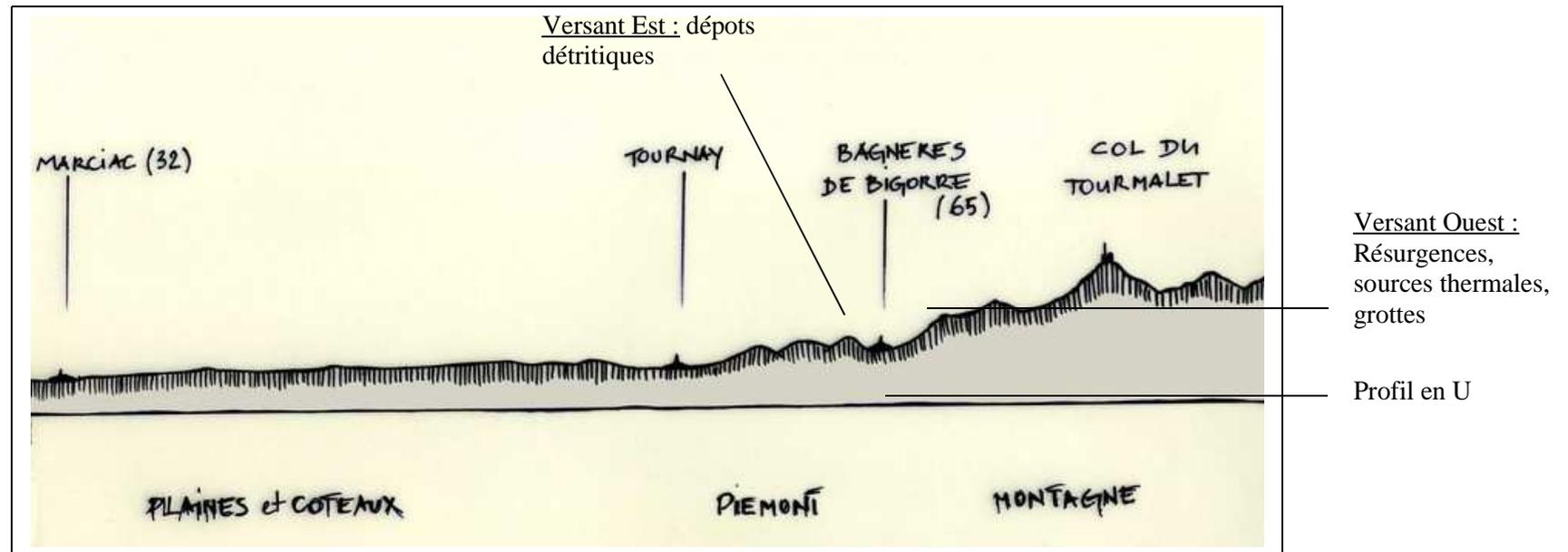
Plaine alluviale

Extrait de la carte géologique de la France, n°1053 Bagnères-de-Bigorre

Seule la plaine alluviale est prise en compte dans cette étude qui concerne le centre ville de Bagnères.

Relativement large, elle s'étend sur un axe sud est / nord ouest. La vallée se partage ainsi entre cette urbanisation et les espaces agricoles. Les espaces naturels sont également omniprésents avec les versants boisés et la ripisylve de l'Adour.

Géologie



Coupe de la plaine de Marciac au col du Tourmalet

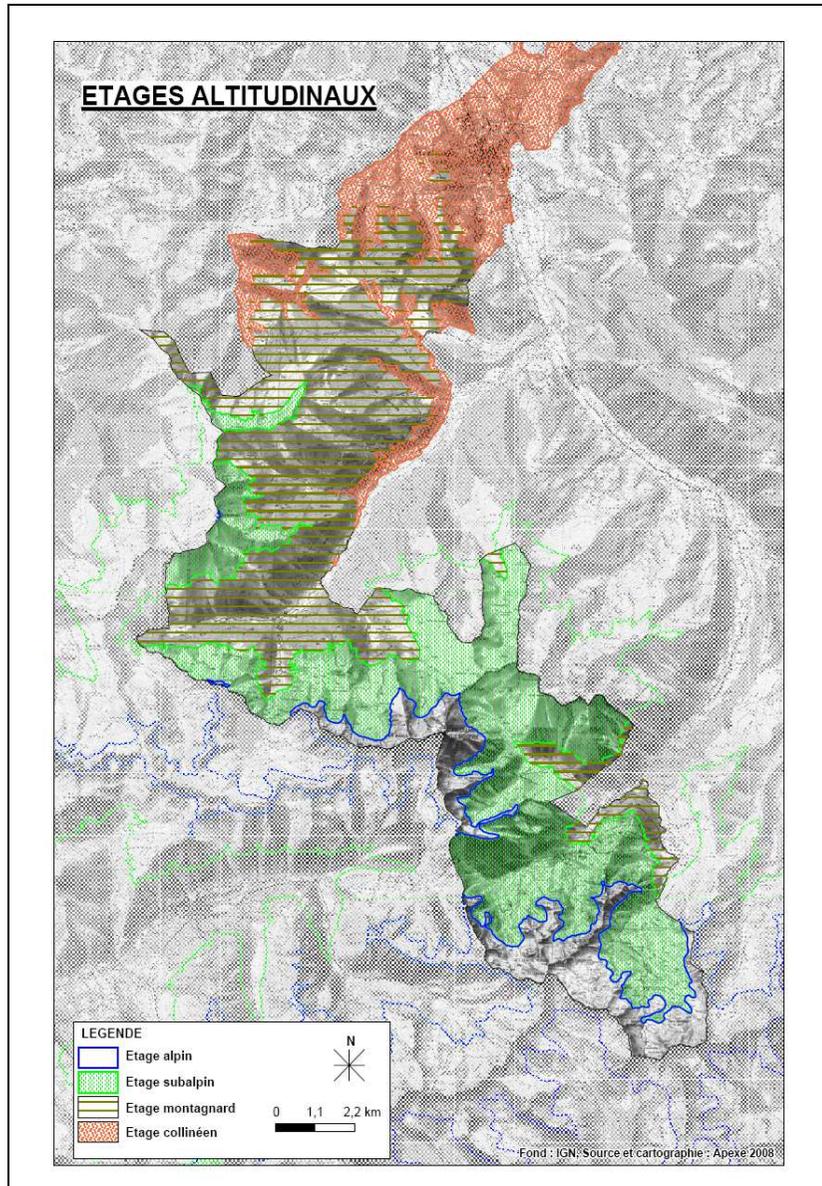
Le territoire communal appartient au versant nord des Pyrénées. L'importance des mouvements qui s'y sont produits est responsable de la complexité de la géologie actuelle.

Le profil en U de cette vallée donne son caractère « plat » à la ville malgré son altitude.

Les versants redressés du chaînon calcaire pré-pyrénéen sont eux très favorables à la circulation karstique des eaux. Ce qui explique les résurgences, sources thermales et grottes, caractéristiques de la région bagnéraise.

A l'Est, le quartier des Palomières possède un sol beaucoup plus ingrat. Ce plateau parsemé de blocs erratiques se compose de dépôts détritiques. Il s'agit d'un départ de cône de déjection identique à celui de Lannemezan qui se poursuit à Cieutat. On y jouit d'une belle vue tant sur Bagnères (100 m plus bas) que sur les monts alentours, ce qui entraîne une certaine pression urbaine.

Sur l'ensemble de la commune de Bagnères, la variété des terrains explique donc en partie la diversité de ses paysages et des activités économiques.



Climat

Les trois types de relief entraînent trois climats différents pour une même commune.

Au niveau de l'agglomération de Bagnères-de-Bigorre, c'est un climat typique du front nord-pyrénéen avec une influence océanique atténuée : l'été est la saison la moins arrosée. Les précipitations se concentrent de la fin de l'automne (courants d'ouest dominants) jusqu'au printemps (courants de nord dominants). Avec près de 1.300 mm/an, Bagnères-de-Bigorre possède un climat plus humide et moins ensoleillé que le reste du département (1.080 mm/an). La température moyenne annuelle (11 °C) est relativement élevée avec une amplitude saisonnière assez faible (= océanité), 5 °C en moyenne l'hiver et 18 °C l'été. La température peut aussi dépasser 25 °C en plein hiver : ces coups de fortes chaleurs sont typiques de l'effet de fœhn, dû au relief des Pyrénées face au vent d'Espagne (ou balaguère).

La végétation de l'étage collinéen

Bagnères et ses environs sont situés aux limites de l'étage collinéen et de l'étage montagnard.

L'exposition des versants joue un rôle prépondérant dans la répartition de la végétation. La variété des sols issue soit d'une roche mère carbonatée, soit d'une roche mère siliceuse (argile, schiste, migmatites) influe également sur la flore.

- Sur les versants exposés face au nord et au nord-est, plus frais et humides, on observe un nombre important et majoritaire de hêtres, accompagnés de nombreux sapins. Leur croissance est favorisée par une forte nébulosité.
- Sur les versants exposés face au sud, évoluent très bien les essences habituées à la chaleur.

De la combinaison des caractères climatiques, des différents sols, résulte une grande variété d'espèces botaniques

Bagnères-de-Bigorre est caractérisée par une mosaïque de paysages marquée par l'intervention des hommes.

Le réseau hydrographique

Importante présence de l'eau à Bagnères

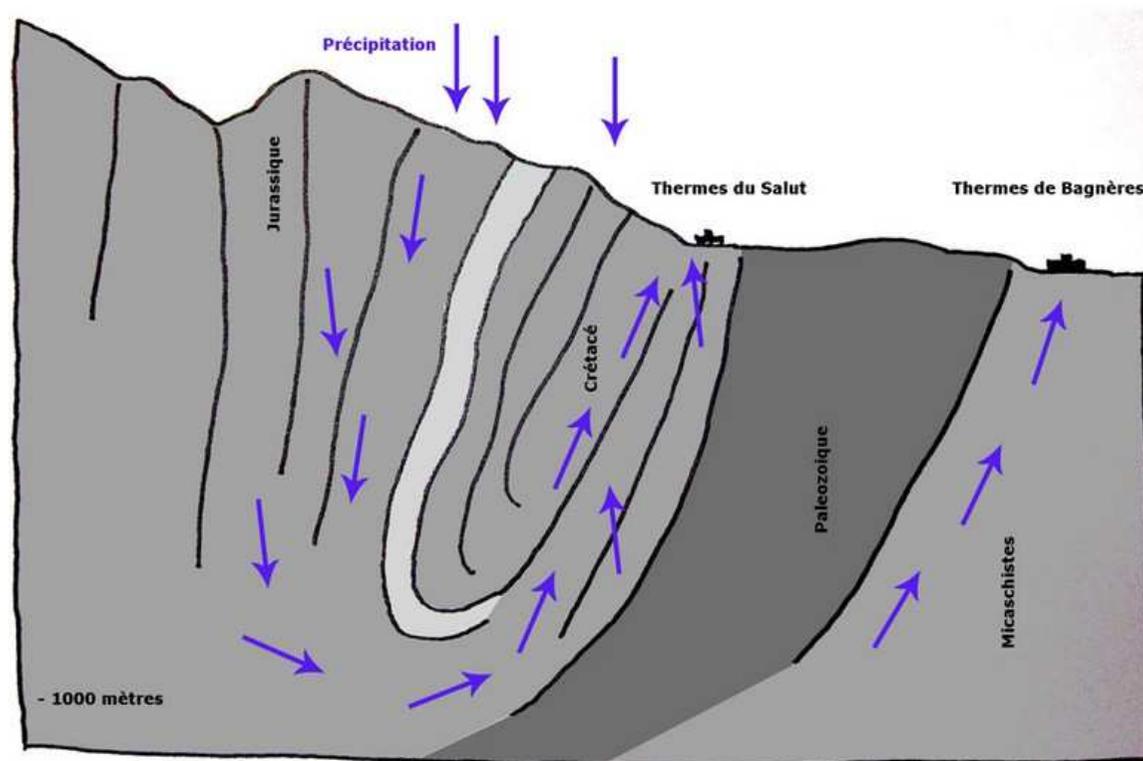
L'Adour



L'Adour, cours d'eau le plus important de la commune, traverse la ville avec une orientation sud/nord au niveau du centre. Il est en régime torrentiel jusqu'à Tarbes. Mais selon les saisons, son aspect lui confère une image de fleuve paisible ou de torrent tumultueux. L'impression du voyageur arrivant dans cette partie de la ville est largement influencée par le cours d'eau.

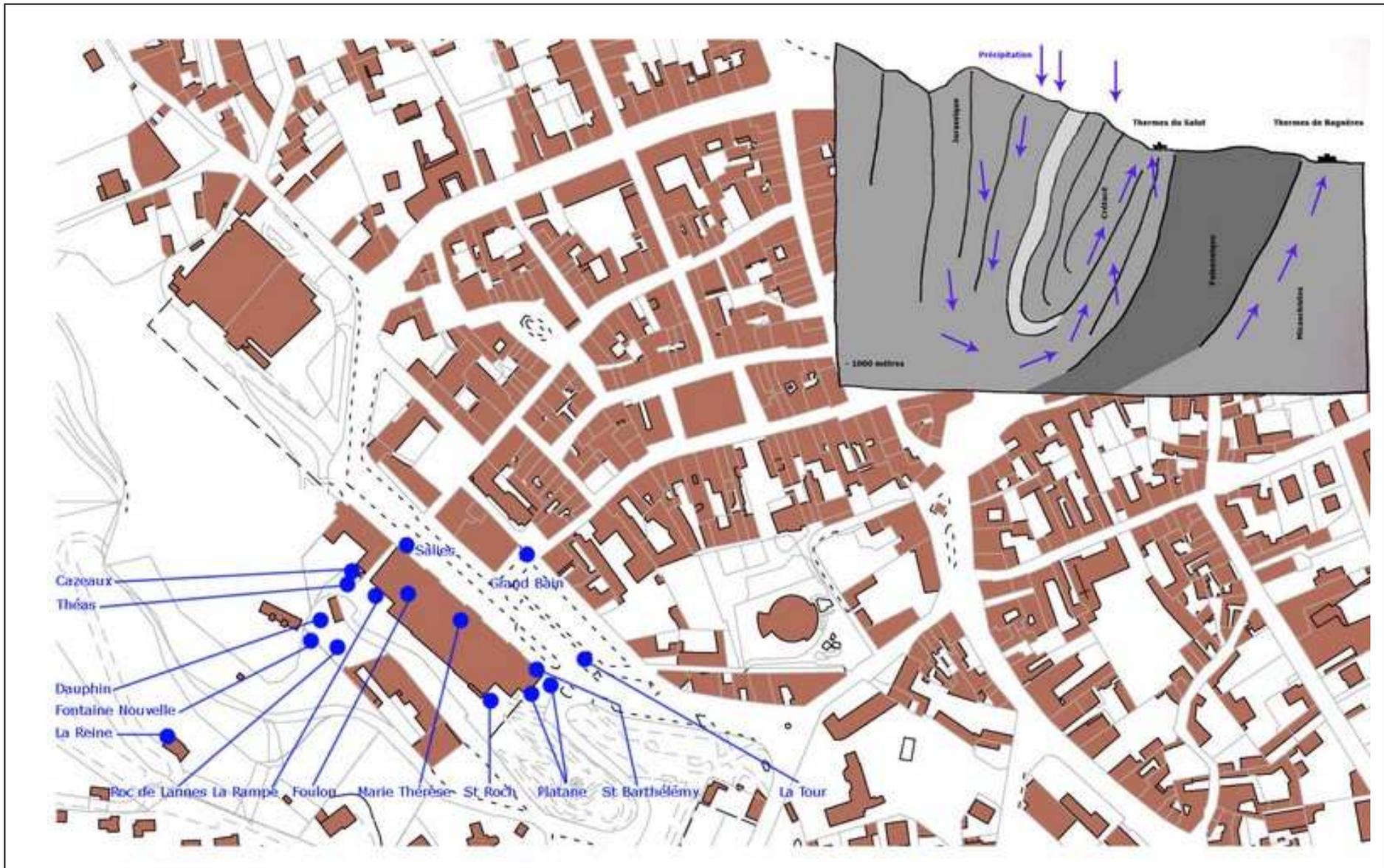
Sa gestion est aujourd'hui assurée par la CCHB : Communauté de Commune de la Haute Bigorre.

L'origine des eaux thermales



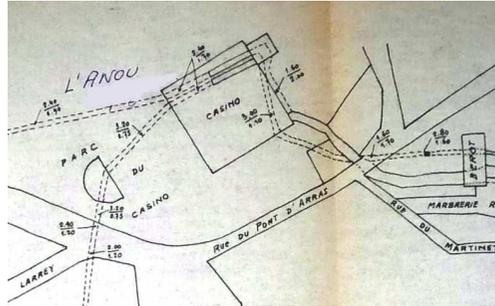
Principe de réchauffement et de minéralisation des eaux

L'origine des eaux chaudes de Bagnères est étroitement liée à l'histoire de la chaîne pyrénéenne. L'eau thermique est de l'eau de pluie qui s'enfonce jusqu'à 1000 mètres sous le niveau de la ville en s'infiltrant dans des calcaires très perméables. Elle remonte ensuite à la surface par des couches imperméables argileuses. Au cours de cette migration qui dure plusieurs dizaines d'années, l'eau est canalisée par de gigantesques gouttières qui se sont formées en même temps que les Pyrénées. Pendant son parcours, l'eau thermique se réchauffe de 3 °C par 100 mètres d'enfoncement, dissolvant les sels minéraux des roches qu'elle traverse. C'est ainsi que les eaux de Bagnères sont sulfatées, calciques et magnésiennes. Leur température peut dépasser 50 °C. Autrefois, l'eau jaillissait un peu partout à l'ouest de la ville: dans la montagne mais aussi dans la vallée de l'Aygo Tébio, grâce à un système complexe de failles. Aujourd'hui, un sondage pompe l'eau à 200 mètres de profondeur. Ce qui lui assure un débit constant et la protège des pollutions superficielles.



Principales sources chaudes autour des thermes

Les canaux



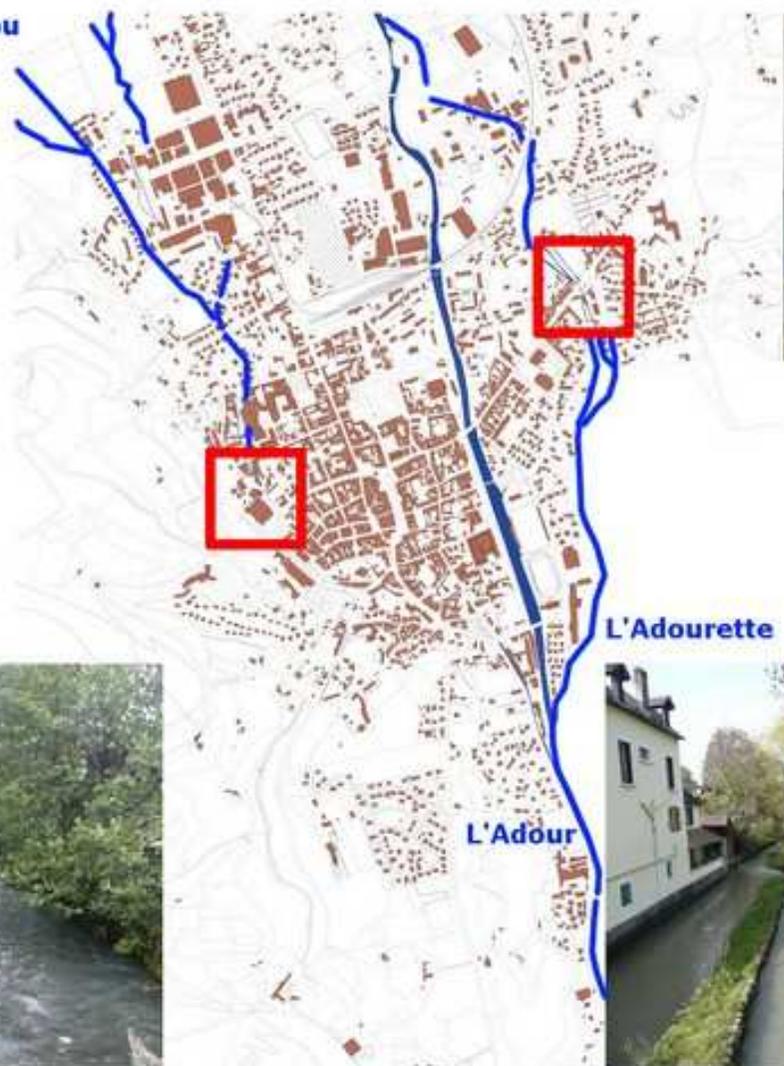
Vues est et ouest de l'Anou depuis la rue du Pont d'Arras

Des canaux sont présents dans le centre : l'Adourette, en limite est, qui longe la commune de Gerde ; le Capagaou, ruisseau canalisé qui entoure la ville à l'ouest et se ramifie dans tous les quartiers ; il devient l'Anou, qui irrigue le secteur nord-ouest.

Si pratiquement tous les canaux ont été recouverts à l'intérieur du tracé des anciens remparts, l'eau est présente dès que l'on s'éloigne légèrement du centre le plus ancien.



L'Anou

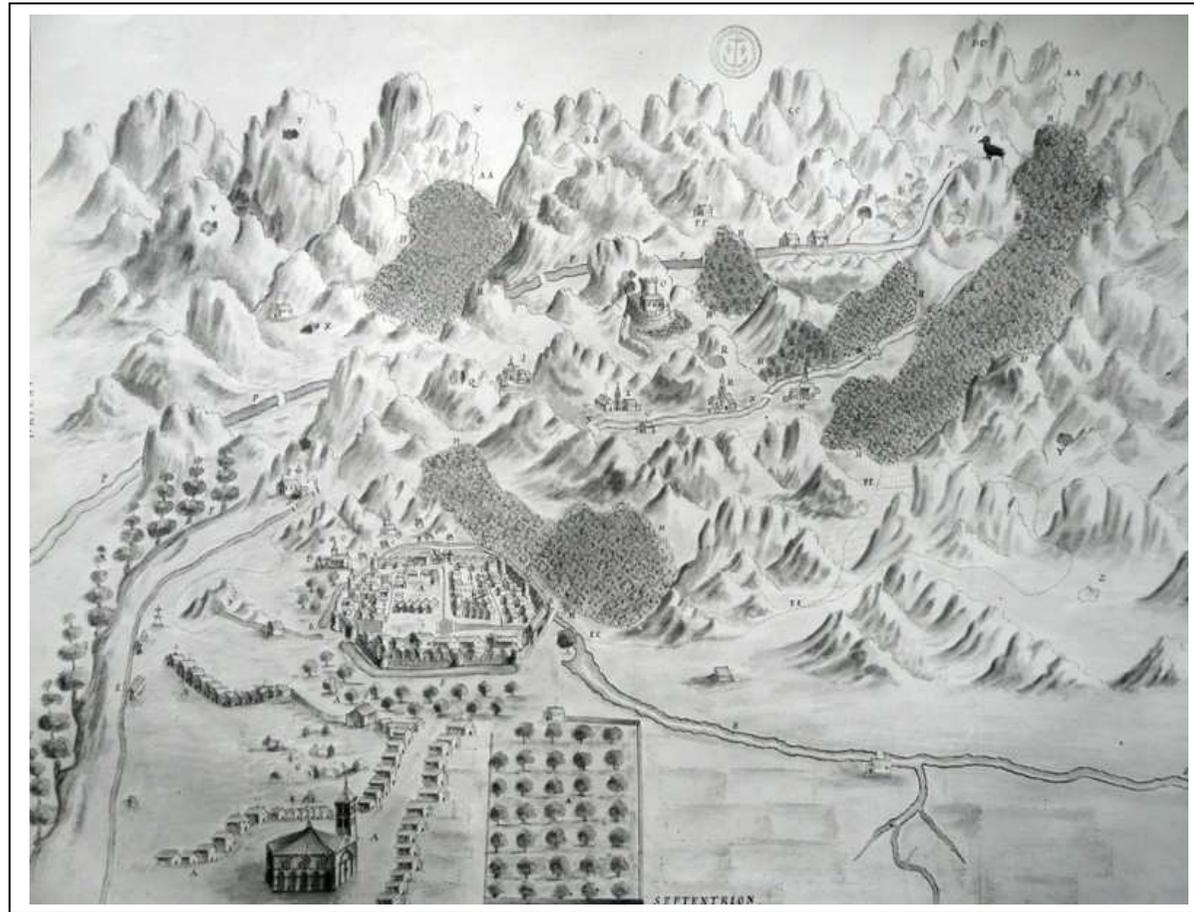


L'Adourette

L'Adour

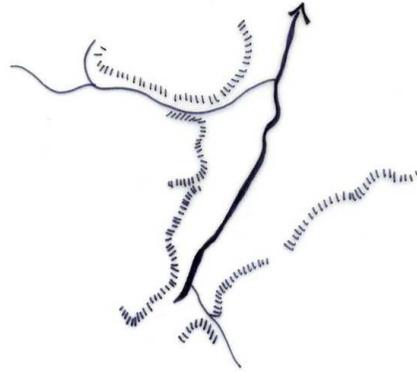


II - IMPLANTATION



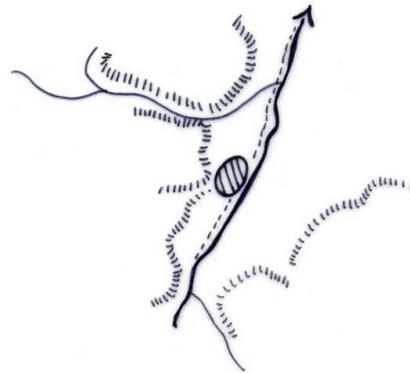
Implantation de la ville dans le replat, à l'écart des crues du fleuve

L'implantation du bourg ancien s'est faite sur le site plat de la vallée en pied de versant, sur la rive gauche de l'Adour.



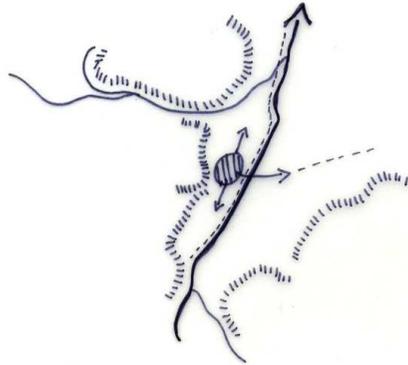
1- la vallée – l'eau – le relief

Présence forte de la pente à l'ouest. Le fleuve traverse le site, dans le creux de la vallée. Il indique le sens de la pente.



2- la ville s'installe à l'abri des crues du fleuve

Elle n'est pas construite en position dominante par rapport au fleuve mais implantée dans un replat aménagé par le relief. Elle est enfermée à l'intérieur de l'enceinte.



3- la ville sort de ses remparts.

La zone d'extension à l'ouest est déterminée par le relief.

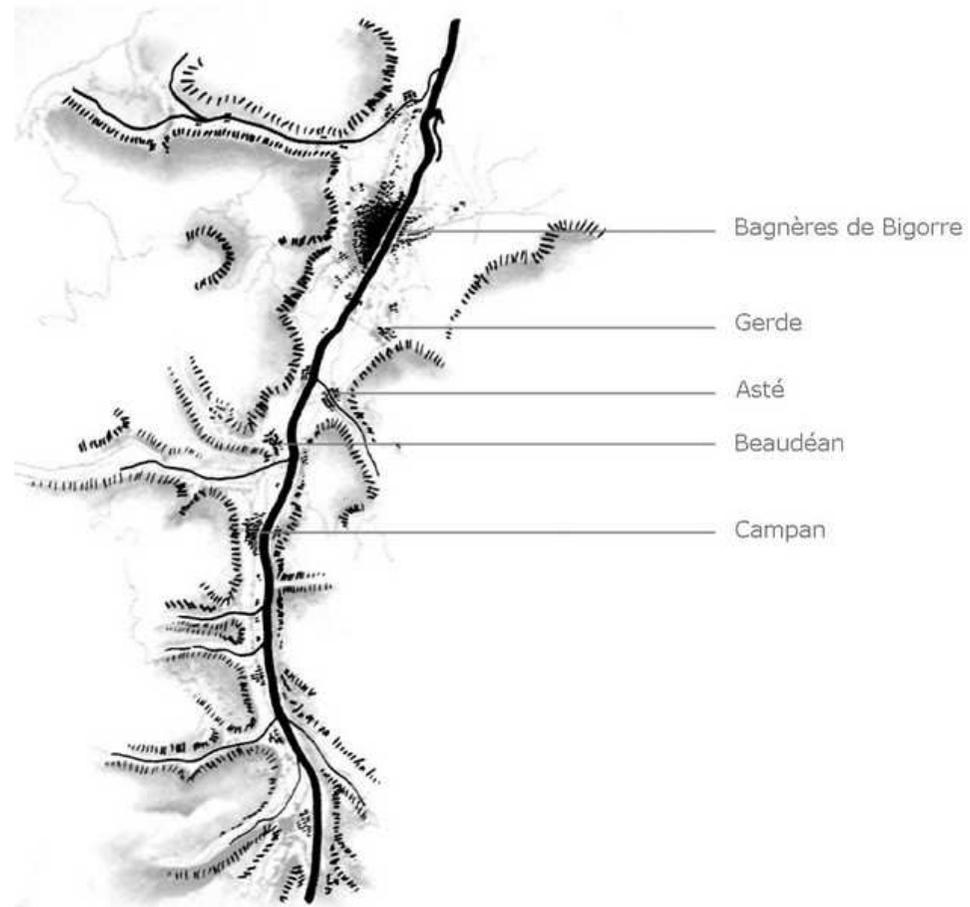
A l'est, le fleuve reste longtemps une limite forte, longé par la route de Tarbes et Campan.

La forme du bourg, le tracé de la voie et du fleuve sont déterminés par les éléments naturels et évoluent peu au cours des siècles.

Plus tard, la voie ferrée suivra la même direction.

L'emplacement de la ville thermale et les éléments naturels (topographie, Adour, ...) induisent le tracé de la route.

L'implantation du bourg et de ses extensions s'est faite sur le site de la vallée alluviale, en pied de versants, de part et d'autres de l'Adour et récemment sur une partie du versant Est jusqu'en ligne de crête. Interface entre plaine et montagne, le bourg est dominé par des versants principalement boisés qui forment autour de lui un écrin de verdure.



4- la répartition des villages tient compte de la topographie.

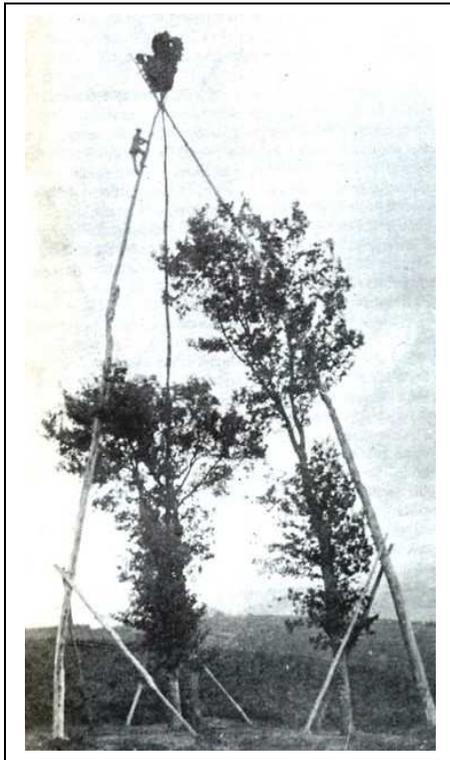
Dans ce tronçon de la vallée orienté nord sud, les bourgs se placent majoritairement sur la rive gauche du fleuve. De formes allongées, ils suivent comme à Bagnères la route et le fleuve dans le sens de la vallée. Des habitations éparses longent cette route.

Sur la rive droite du fleuve, le relief ménage des replats où la culture et l'élevage sont possibles. La vallée de Campan est une rare vallée où le pastoralisme dominait.

L'économie du sol implique l'utilisation de ces terres

III - POINTS DE REPÈRE DANS LE PAYSAGE

Certains éléments paysagers portent aujourd'hui une charge affective et nostalgique, tout en étant les témoins de la culture et de l'histoire. Ces rares éléments sont à conserver et à mettre en valeur.



La forêt et les bois cachent de nombreuses palombières.

Ces postes de chasse fixes sont destinés à la capture des palombes, pigeons

Virginie Lugol. Architecte d.p.l.g., diplômée du C.E.S.H.C.M.A. Toulouse. Haute-Garonne

Luc Joudinaud. Architecte d.p.l.g., diplômé du C.E.S.H.C.M.A. Excideuil. Dordogne

sauvages appelés oiseaux bleus.

La cabane, lieu de vie et de convivialité, est surmontée d'un poste de guet.

Les palombières

Tradition ancienne de la vie quotidienne

La palombière, ou palombière est installée en fonction des flux migratoires, de la tranquillité du lieu, dans une parcelle de résineux ou de feuillus à hauts fûts.

Des couloirs la relient aux lieux où se posent les oiseaux. Ils sont attirés par les battements d'ailes des appelants, palombes élevées par les *paloumayres*. Attaché sur des "raquettes" au sommet des arbres, un astucieux système de fils les déséquilibre et provoque leurs mouvements.

Au-delà de la chasse, cette période est un grand moment de retrouvaille et de festivité.

La chasse à la palombe se pratiquait depuis le Moyen-âge. Les filets (pentières), étaient installés sur le versant est que l'on atteint en continuant l'actuelle « route des palombières ». Aujourd'hui, les filets ont disparu mais la chasse à la palombe existe encore. Et à l'entrée de Bagnères par l'Est, des éléments urbains rappellent cette pratique ancienne (nom d'hôtels, de quartiers, ...)



Les moulins

Les moulins hydrauliques, (moulins à eau), apparaissent dès le XIème siècle.

Les canaux qui alimentent ces moulins contribuent à l'assainissement des plaines marécageuses et à l'irrigation des cultures.

Canaux et moulins sont inséparables de l'expansion économique de Bagnères dès le XIIème siècle

C'est également l'énergie hydraulique qui est dans les bourgades le moteur principal de la petite industrie.

De nombreux moulins sont répertoriés sur les cartes anciennes. S'ils ont pratiquement tous disparu aujourd'hui, mais on sait que leur présence marquait fortement le paysage. Le travail à la force de l'eau est en effet enraciné dans l'esprit des habitants des vallées. Le courant était utilisé pour transformer le produit de la terre, le grain en farine, scier, filer, forger. La vivacité de l'eau de l'Adour a permis d'implanter tous ces moulins. Les plans anciens en révèlent le nombre et l'activité. Leur ingéniosité technique rend compte d'une activité artisanale qui a accompagné l'activité agricole.

Les témoignages de l'existence des anciens moulins bagnérais ne remontent pas au-delà de la Renaissance, avec les moulins Dubeau, appartenant à la ville en 1561 et le moulin de la menuiserie Lacôme, appartenant également à la ville et de la même époque.

Au XIXème siècle, la structure industrielle locale subit de grands changements. L'artisanat traditionnel qui s'est maintenu jusqu'à la Révolution est remplacé par des industries nouvelles comme la marbrerie.

Huit moulins sont transformés en scies à marbre.

*Virginie Lugol. Architecte d.p.l.g., diplômée du C.E.S.H.C.M.A. Toulouse. Haute-Garonne
Luc Joudinaud. Architecte d.p.l.g., diplômé du C.E.S.H.C.M.A. Excideuil. Dordogne*



Tournerie Soulé

Moulins de la rue du Martinet

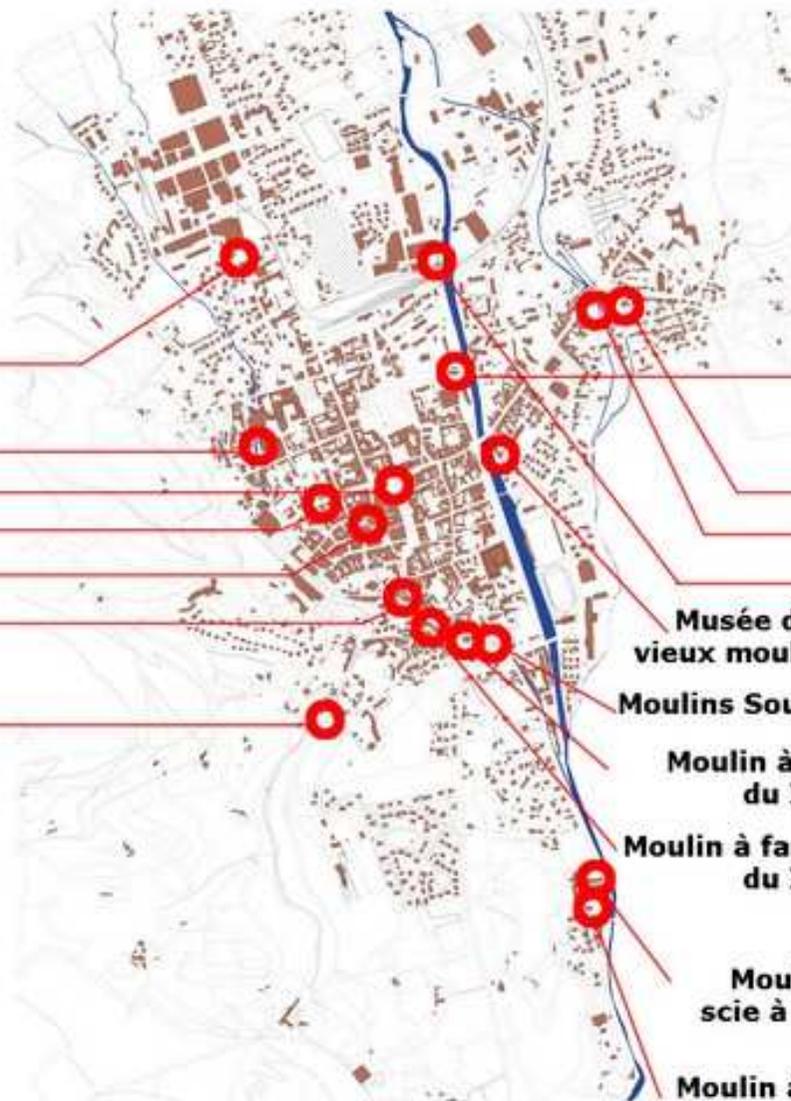
Moulin Dastes

Moulin des moines

Place du Vieux Moulin

Moulin Pomes

Moulin du Salut



Marbrerie Costallat sur l'emplacement de l'ancien Moulin d'Asson

Scierie Bordères

Moulin Latécoère

Moulin Fourcade

Canal de Latécoère

Musée du vieux moulin

Moulins Soutras

Moulin à blé du XVII

Moulin à farine du XVII

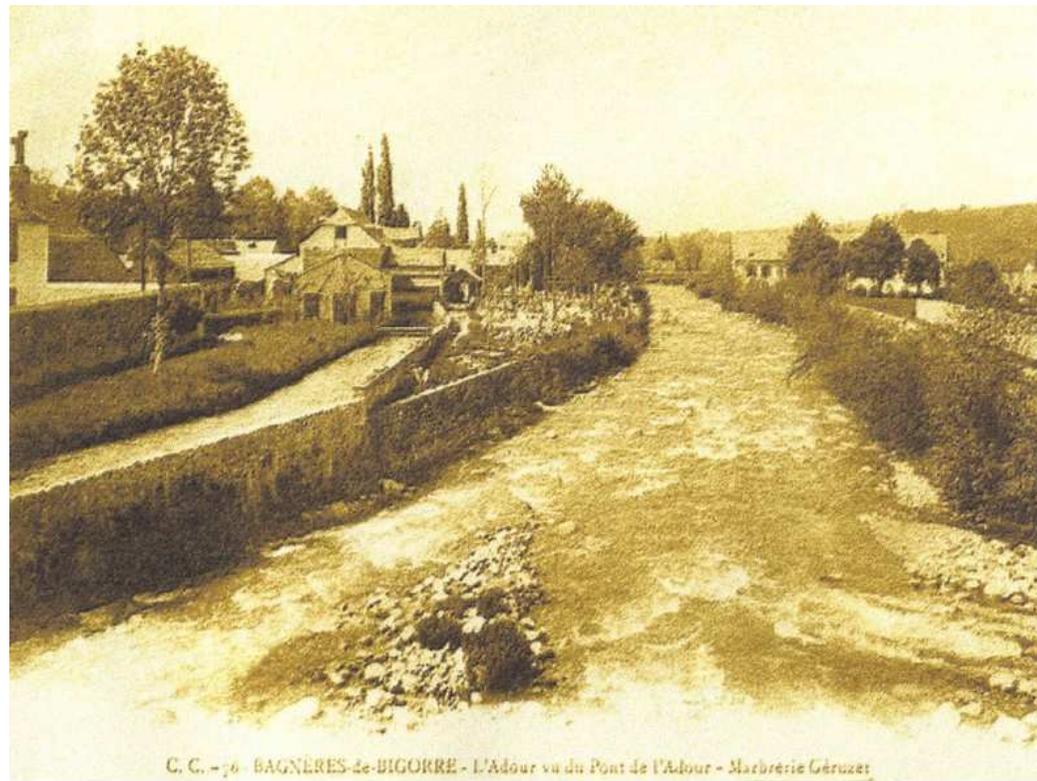
Moulin à scie à bois

Moulin à blé



*Virginie Lugol. Architecte d.p.l.g., diplômée du C.E.S.H.C.M.A. Toulouse. Haute-Garonne
Luc Joudinaud. Architecte d.p.l.g., diplômé du C.E.S.H.C.M.A. Excideuil. Dordogne*

L'Adour et sa ripisylve

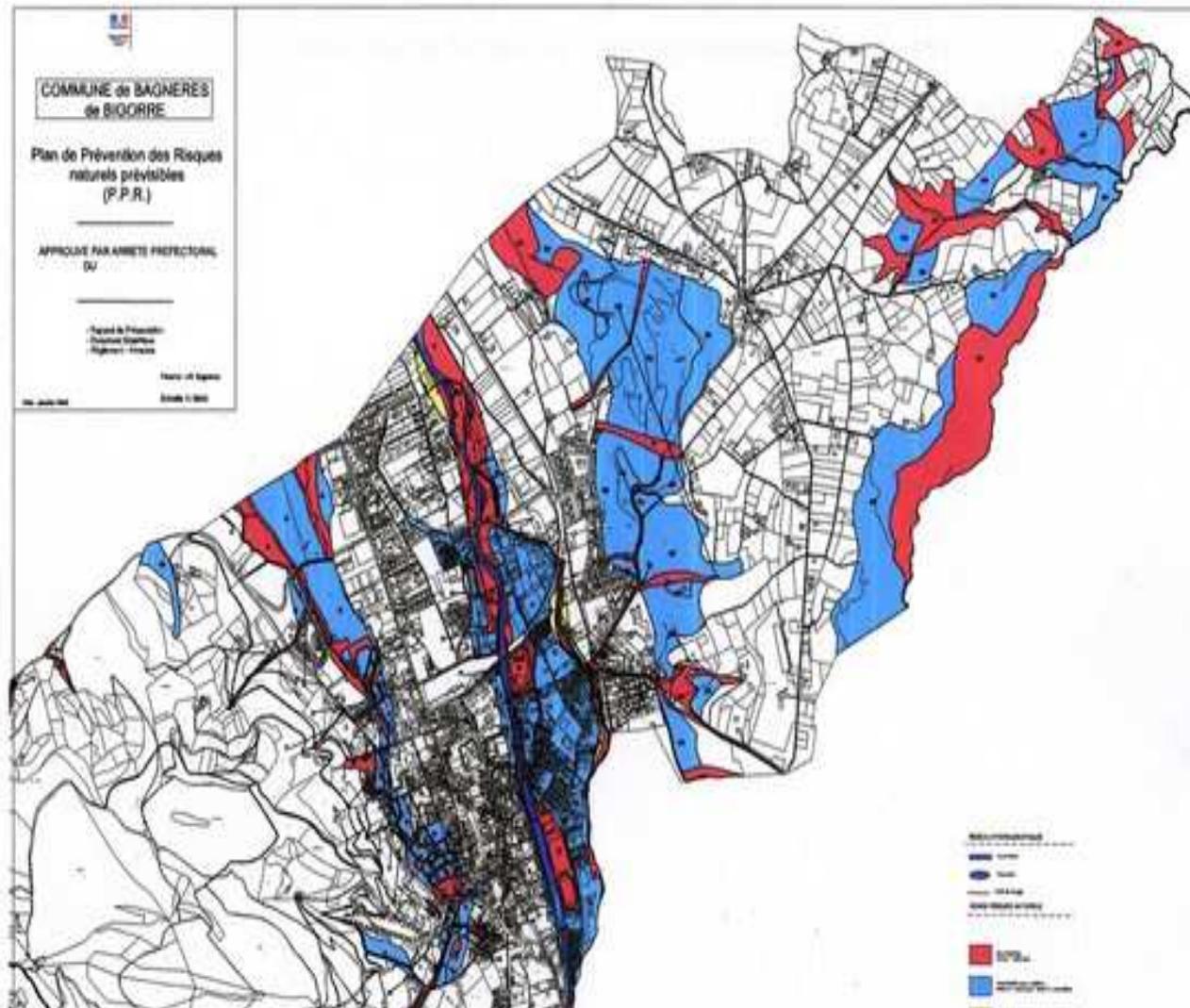


La ripisylve est la végétation naturellement présente le long des cours d'eau. Elle stabilise les berges, piège les matériaux et filtre les polluants (comme les nitrates). Elle est indissociable de son fleuve car elle fait la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Son implantation, sa dimension, sa composition sont des éléments essentiels pour la bonne préservation du milieu et de la qualité de l'eau. Ces sont des éléments à prendre en compte dans tout projet d'aménagement autour du fleuve. L'Adour a une prédominance marquée de crues d'hiver et de printemps (40%). La dernière crue la plus marquante date de 1952. Ce phénomène a entraîné une très faible urbanisation de la rive droite du fleuve. Depuis, l'absence d'événement majeur contribue certainement à une baisse de vigilance car l'agglomération se développe dans la plaine alluviale, s'exposant aux débordements torrentiels de l'Adour.

Un PPR (Plan de Prévention des Risques) est prescrit sur la commune. Il concerne les crues de l'Adour, mais également celles du Vallon du Salut, les résurgences des ruisseaux et les glissements de terrains sur les coteaux. L'influence des risques et du PPR sur l'urbanisation de la ville sera étudiée dans le prochain chapitre consacré à l'urbanisme.

*Virginie Lugol. Architecte d.p.l.g., diplômée du C.E.S.H.C.M.A. Toulouse. Haute-Garonne
Luc Joudinaud. Architecte d.p.l.g., diplômé du C.E.S.H.C.M.A. Excideuil. Dordogne*

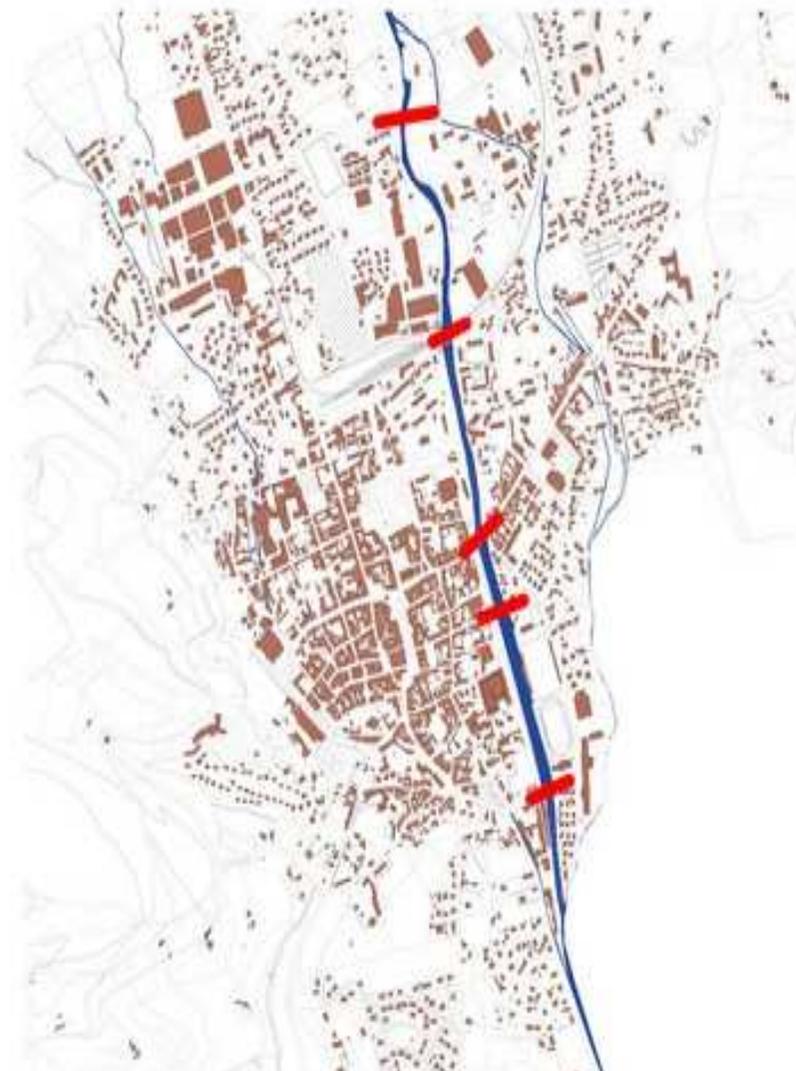
Il est important de souligner la forte présence de ce fleuve. Puissant, sonore, il possède une forte personnalité, dont l'image est à renforcer à l'entrée Est de la ville.



Les crues de l'Adour, les résurgences, les glissements de terrains

*Virginie Lugol. Architecte d.p.l.g., diplômée du C.E.S.H.C.M.A. Toulouse. Haute-Garonne
Luc Joudinaud. Architecte d.p.l.g., diplômé du C.E.S.H.C.M.A. Excideuil. Dordogne*

Les ponts sur l'Adour



Longtemps limite d'extension de la ville, l'Adour est aujourd'hui franchi par de nombreux ponts qui marquent le paysage de cette partie de la ville. Ces passages sont assez nombreux dans la partie centrale de Bagnères, ce qui assure une bonne liaison entre les deux rives du fleuve. En revanche, le rapport aux berges est inexistant.

Le fleuve est traversé mais nié en tant qu'élément urbain.
Arlette d.p.l.g., diplômée du C.E.S.H.C.M.A. Toulouse. Haute-Garonne
Luc Joudinaud. Architecte d.p.l.g., diplômé du C.E.S.H.C.M.A. Excideuil. Dordogne

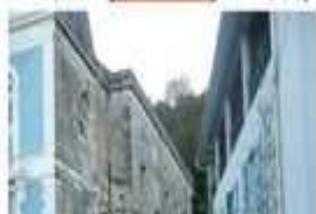
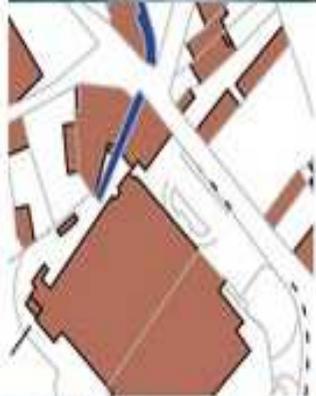
Les canaux



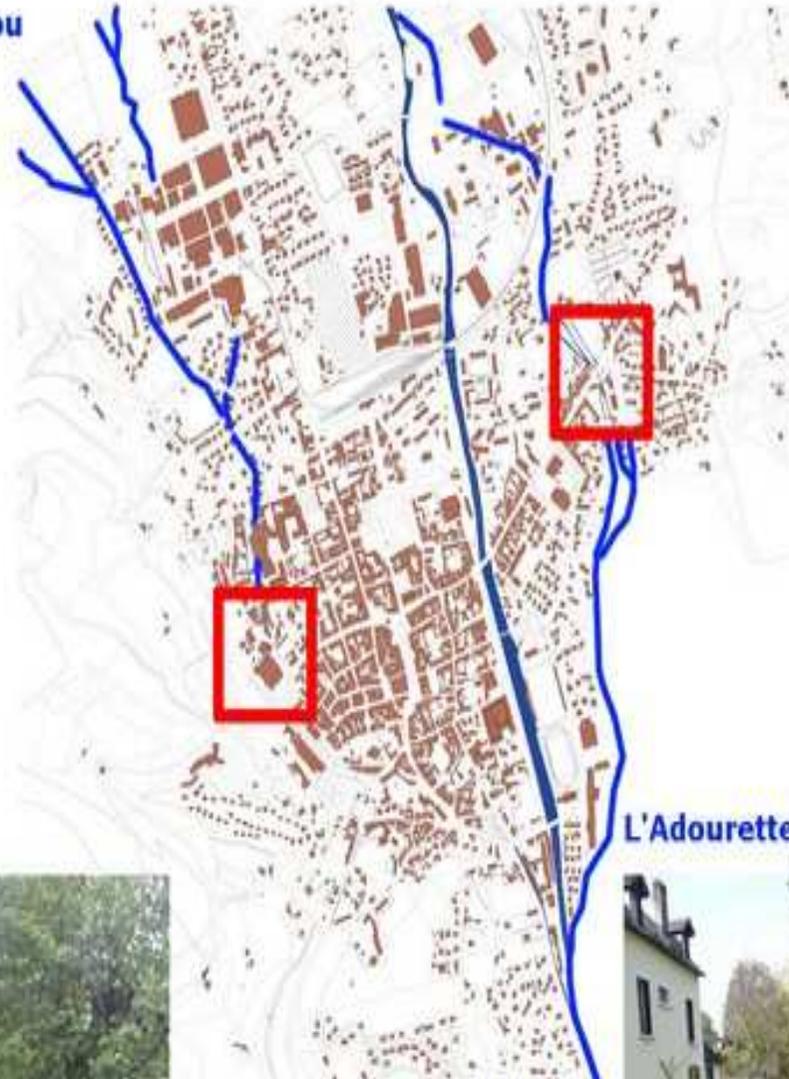
Les canaux qui animaient tout le centre et faisaient fonctionner de nombreux moulins et ateliers sont peu à peu recouverts. Leur rôle énergétique disparaît, l'entretien apparaît inutile, ils deviennent sales et sont rejetés par tous après avoir été un des charmes de la ville jusqu'à la moitié du XIXème.

Mais dès que l'on s'éloigne du tracé des anciens remparts, l'eau réapparaît, se faufilant entre les maisons, parfois franchie par de petits ponts en bois reliant les habitations entre elles, véritables ruelles suspendues.

*Virginie Lugol. Architecte d.p.l.g., diplômée du C.E.S.H.C.M.A. Toulouse. Haute-Garonne
Luc Joudinaud. Architecte d.p.l.g., diplômé du C.E.S.H.C.M.A. Excideuil. Dordogne*



L'Anou



L'Adourette

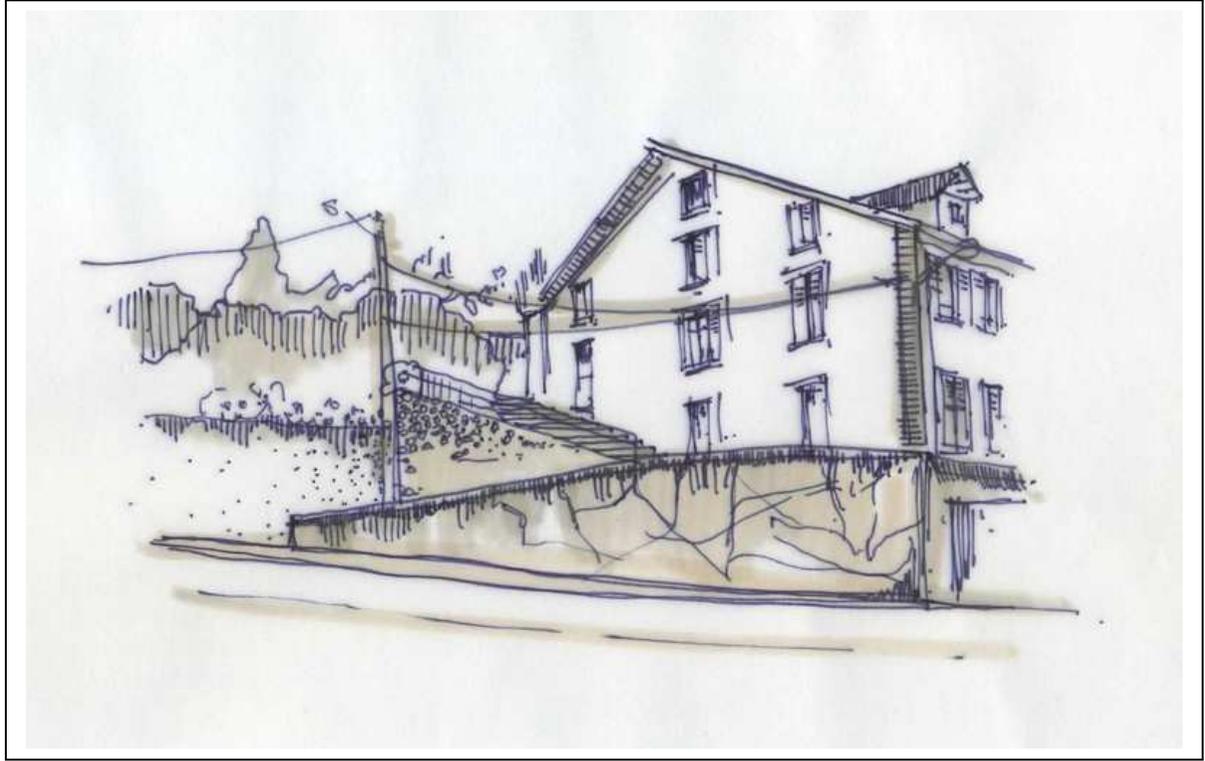


De nombreux canaux ont été couverts au XIXème siècle, en particulier pour des raisons d'hygiène. Mais leur tracé a marqué l'urbanisme de la ville et se lit encore dans les ruelles qui les ont remplacés.

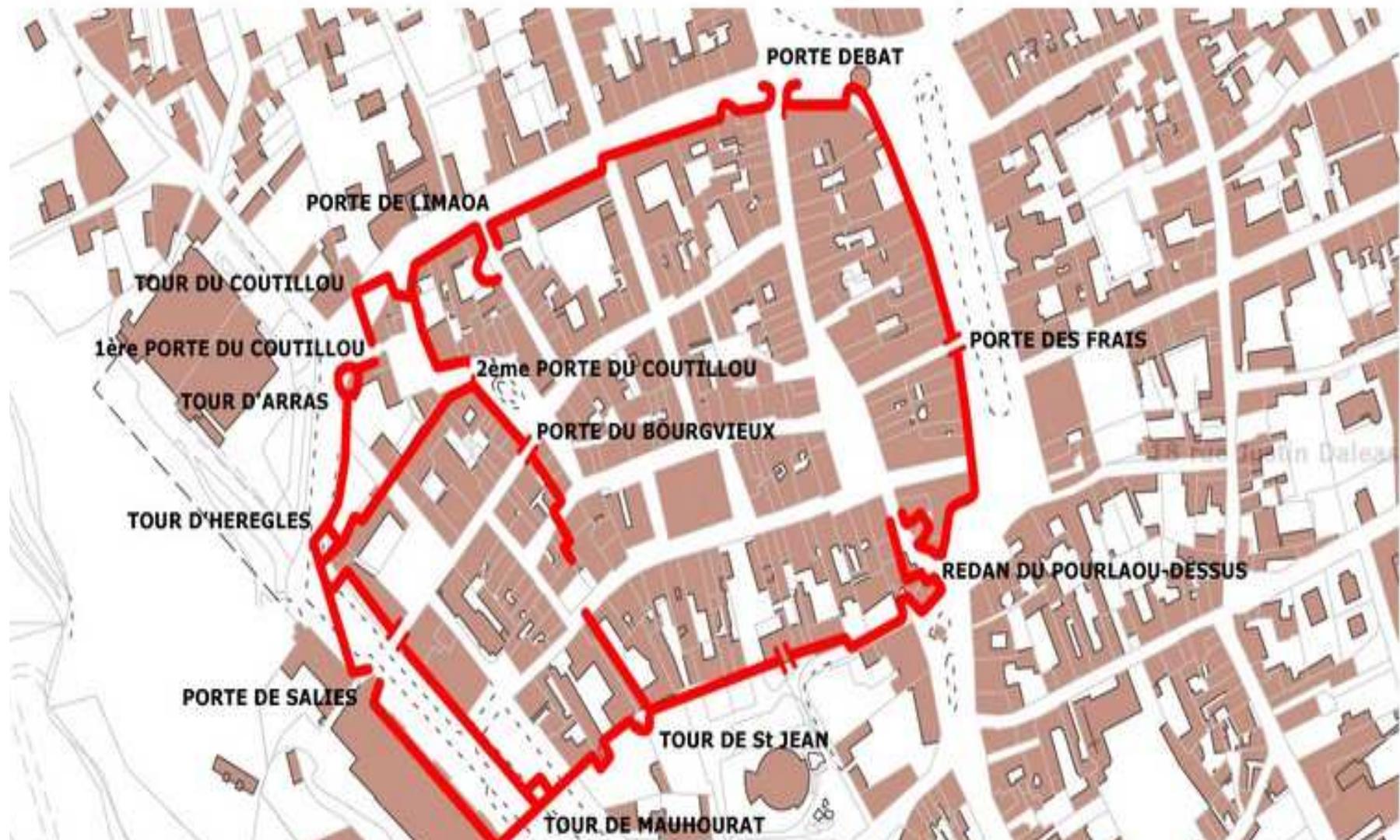
Cette eau au fort potentiel ne doit pas être niée, mais au contraire utilisée comme support de projet urbain. A l'origine de la ville thermale, elle peut être subtilement rappelée à Bagnères par sa sonorité, ses reflets.

*Virginie Lugol. Architecte d.p.l.g., diplômée du C.E.S.H.C.M.A. Toulouse. Haute-Garonne
Luc Jouinaud. Architecte d.p.l.g., diplômé du C.E.S.H.C.M.A. Excideuil. Dordogne*

Les murs

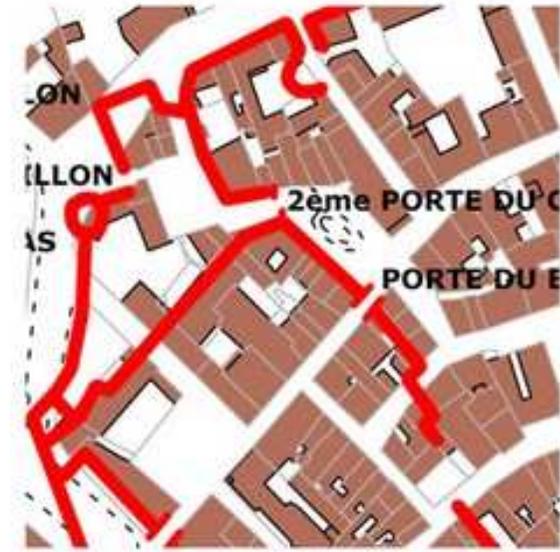
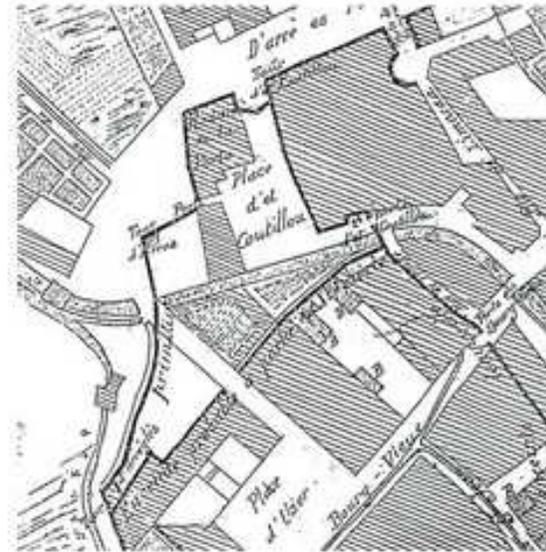


Certains quartiers de la ville, comme le Pouey se sont implantés sur ce site en composant avec le terrain. Ces murs donnent une impression de force et de puissance à la ville.



Des éléments fondateurs de la cité comme les remparts ont disparu aujourd'hui mais persistent dans le tracé de la ville.

Surépaisseur du mur, tracé sinueux, sans connaître l'histoire urbaine, le promeneur ressent l'empreinte médiévale de la ville.





Quartier des Verges, mur de soutènement des jardins privés accompagnant l'arrivée sur Bagnères



Mur de soutènement au Vallon du Salut



Allées de Maintenon : ces grands murs de pierre abritaient le couvent du Médous, origine des promenades

Au cours du temps, il a fallu modeler la pente au moyen de murs de soutènement, dont les plus spectaculaires marquent la partie ouest de la ville. Ainsi a-t-on pu libérer des espaces plats, propices aux rencontres (espaces publics), aux jardins privés, au développement des routes...et des promenades dans le massif du Bédât.



Murs de soutènement et de protection qui parcourent et animent les flancs du Bédât



D'autres murs, à la fonction symbolique forte, marquent de leur présence le paysage bagnérais. Le cimetière.





C'est un élément fort qui intrigue et joue avec la curiosité du visiteur en laissant apparaître les vastes toitures, un coin de parc, des essences exotiques à travers les grilles d'un portail de pierre.

Tous ces murs montrent le caractère contrasté du paysage.

Les éléments de l'architecture thermale



Les allées de Maintenon



La fontaine de la bibliothèque



La fontaine St Blaise



La place d'Albret



Les effets pittoresques trouvés dans la nature sont pastichés, recomposés, pour répondre au goût agreste et exotique hérité du jardin du XVIIIème siècle (Pagode à l'entrée du Vallon du Salut).

Ce vocabulaire thermal se développe encore aujourd'hui dans le paysage ouest bagnérais : bancs, buvettes, pavillon du Bain du Dauphin, kiosque, fontaines, rappelant sans arrêt au visiteur l'activité thermale de la ville.



Le kiosque à musique



Les allées de Maintenon

Les bains du Dauphin



La fontaine ferrugineuse



Saint Vincent, les Jacobins :

Par la verticalité de leur clocher associée à leur force spirituelle, ces deux monuments marquent le paysage de la ville. Ils sont visibles de tout point de vue et représentent de véritables repères pour le visiteur.





Certains bâtiments comme les Jacobins ou st Vincent sont depuis toujours des signaux, des repères dans le paysage



Tour des Jacobins



Eglise Saint Vincent

PAYSAGE

Caractères fondamentaux du paysage



Jardin paysager, golf de Bagnères-de-Bigorre

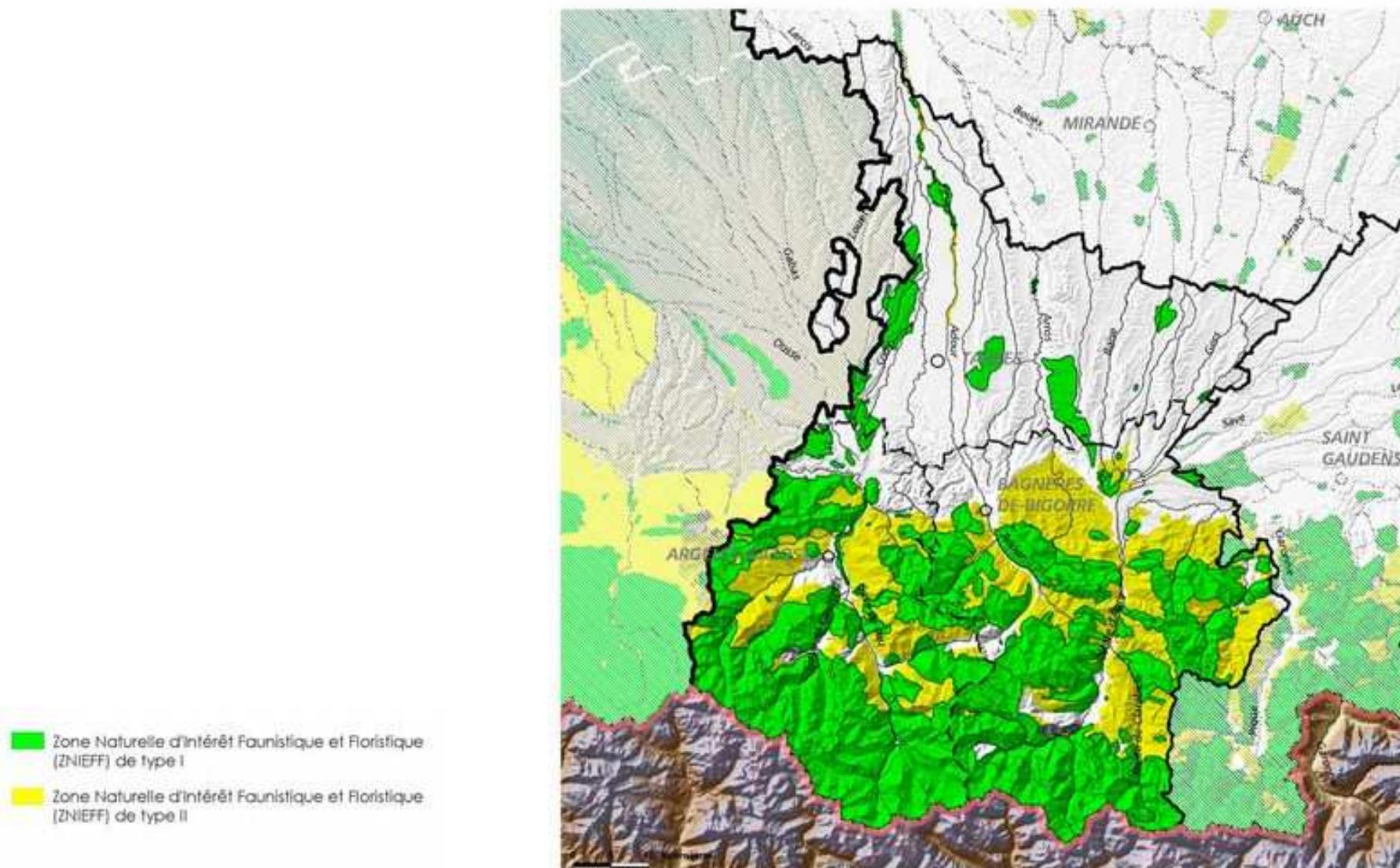
Tel qu'il nous apparaît, le paysage est le miroir des relations anciennes ou actuelles de l'homme avec la nature qui l'environne. Il a une histoire à raconter ou invite à la reconstituer à partir des éléments qui nous sont parvenus.

Par ailleurs, en dépit de leur apparente stabilité à l'échelle d'une vie humaine, les paysages ne cessent d'évoluer. Mettre en évidence la transformation plus ou moins prononcée du paysage a ici trois objectifs principaux :

- le premier est pédagogique et permet de relativiser sa forme actuelle.
- le second vise à comprendre son processus de transformation de façon à déceler les grandes tendances qui risquent de l'affecter dans l'avenir.
- le troisième consiste à guider son évolution afin d'en conserver les caractères les plus intéressants.

Le paysage autour de Bagnères est le résultat des pratiques sociales et économiques liées à l'agriculture, au patrimoine, à l'habitat. Relief, climat, nature des sols, exposition, se combinent aux pratiques agricoles de la région ou parfois locales pour modeler le visage végétal du paysage. Rarement naturel, notre paysage est plutôt travaillé: c'est le produit de l'activité humaine. Le paysage est certes conditionné par le relief (paysage ouvert ou fermé...), mais l'agriculture et l'occupation du sol (bois, prairie, champs...) en demeurent les agents majeurs.

Territoires classés en ZNIEFF



L'inventaire ZNIEFF est un inventaire national établi à l'initiative et sous le contrôle du Ministère de l'Environnement. Il constitue un outil de connaissance du patrimoine national de la France

Sur la commune de Bagnères-de-Bigorre, il y a 18 ZNIEFF de type I et 4 de type II.

Nous ne prendrons en compte que la N°9, la grotte du Bédat, ZNIEFF de type I, la plus proche du centre –ville.

La **ZNIEFF de type I** est un secteur d'une superficie en général limitée, caractérisé par la présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional ; ces zones sont particulièrement sensibles à des équipements ou à des transformations, même limitées.

 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
Type I
GROTTE DU BEDAT

Code régional : 00090013 Code national : 730014492

Région(s) : MIDI-PYRENEES
Département(s) : HAUTES-PYRENEES
Commune(s) : BAGNERES-DE-BIGORRE



DIREN Midi Pyrénées - Cité administrative - Bât G - Bvd Armand Duportal - 31074 Toulouse Cedex

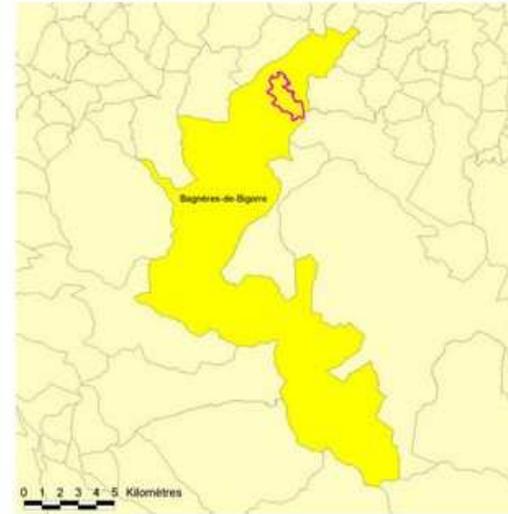
Sites classés et inscrits

Classés

Bassin du Bastan, en amont du pont de la Glère
Pic du Midi de Bigorre et ses abords
Site de l'Oule-Pichaleye et ses abords
Vallon de Salut et le Bédât

Inscrits

Ensemble formé par le vieux Bagnères
Grottes du Bedat et zone de terrain (r. 100m autour de l'entrée)
Promenade dite Allées de Maintenon
Vallée de Lesponne
Vallon du Salut et versant est du Monne avec les allées Dramatiques

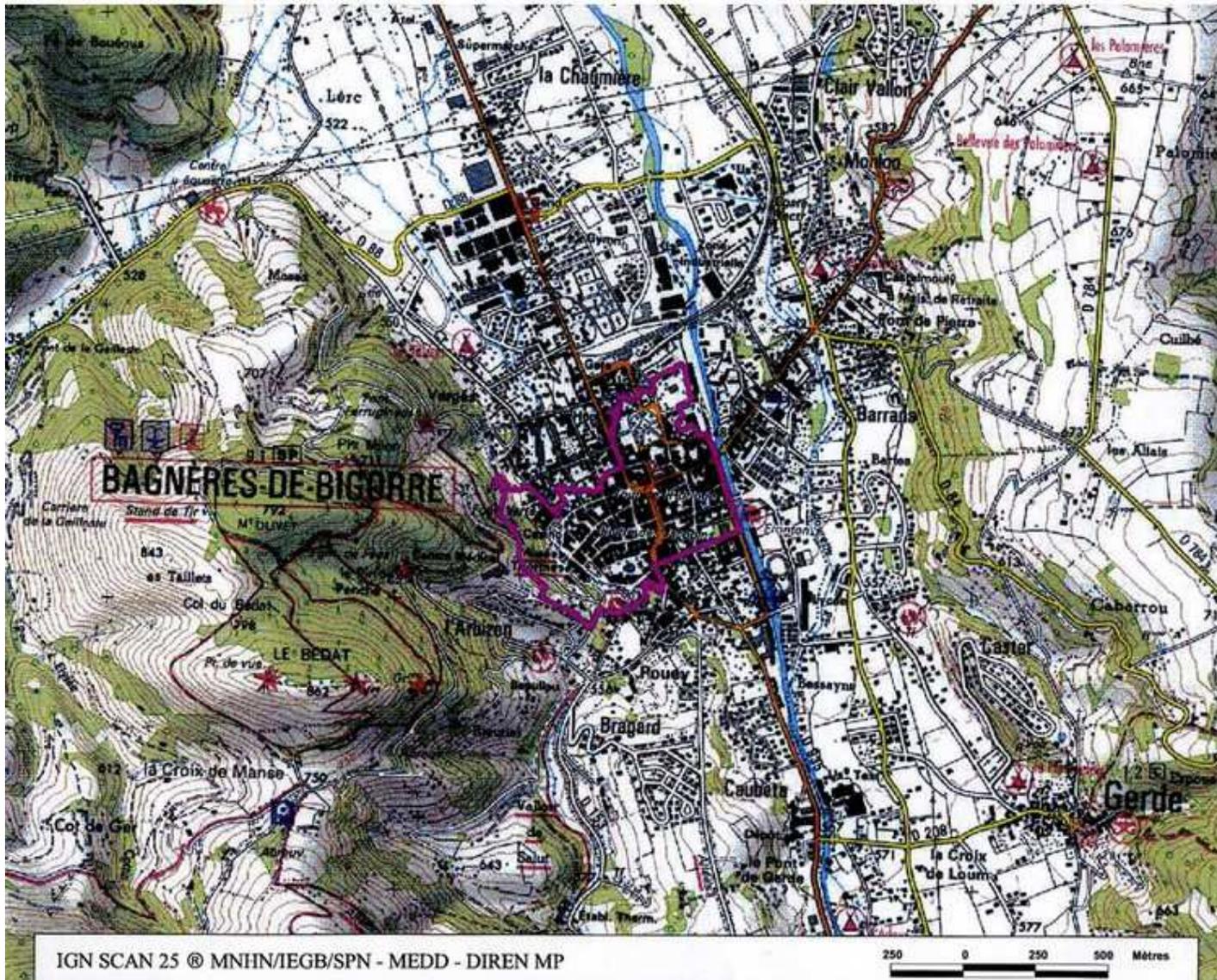


LE VALLON DE SALUT ET LE BÉDAT, SITE CLASSÉ EN 2007

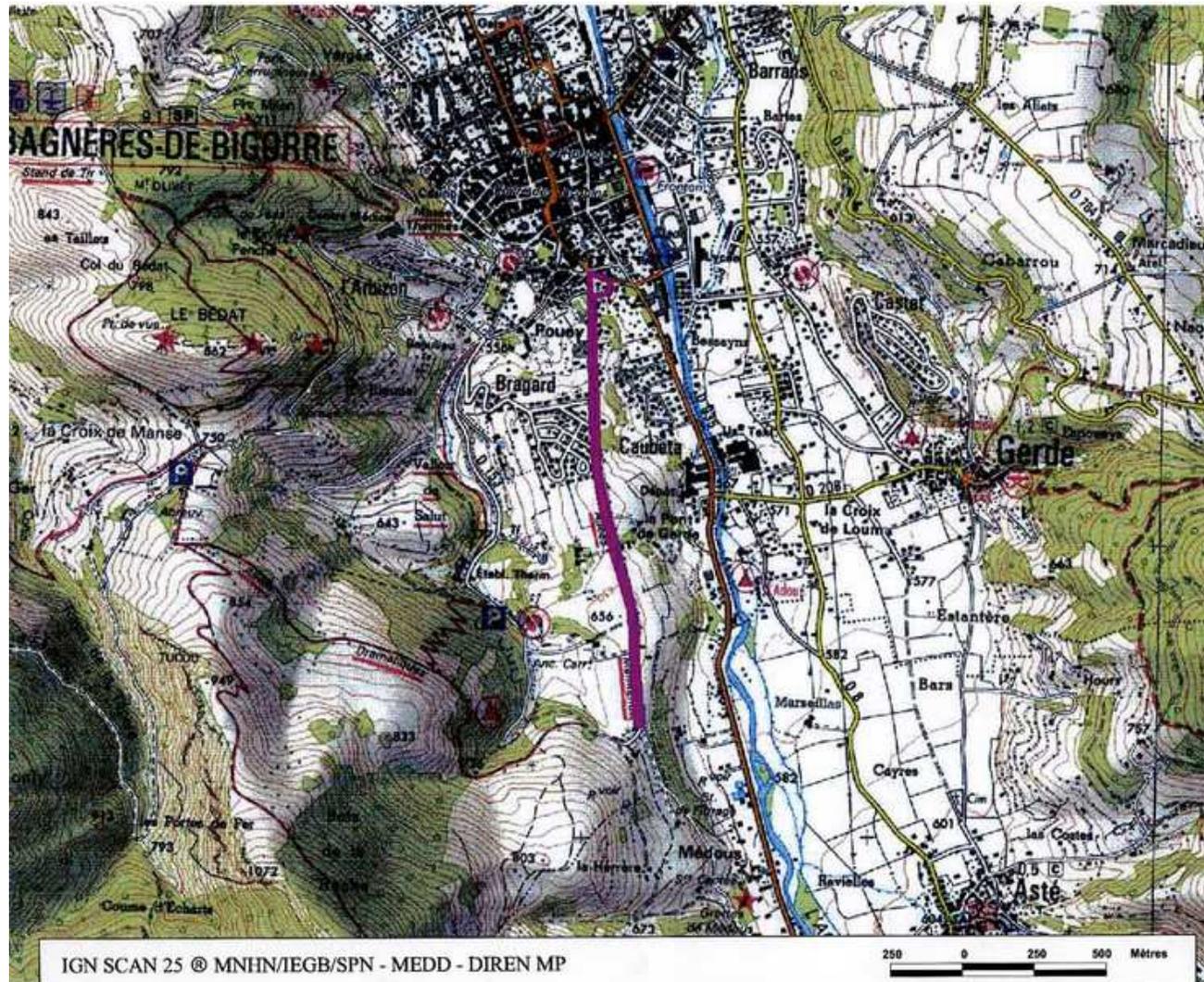
Par décret du 20 décembre 2007, publié au Journal officiel du 22 décembre 2007 Superficie : **244 ha**. Critères de classement : **pittoresque et historique**.

« Bien que la partie nord du site, formée par le massif forestier du Bédats, montre des paysages différents de la partie sud, qui inclut le parc thermal, l'ensemble présente une unité certaine.

Le massif du Bédats, qui culmine à 862 mètres d'altitude, offre des vues remarquables sur le parc thermal et sur le centre urbain de Bagnères-de-Bigorre. Ce massif, composé d'essences forestières variées, constitue pour la ville un écran végétal de qualité. Ses cavités souterraines et ses fontaines aménagées contribuent à son intérêt pittoresque ».

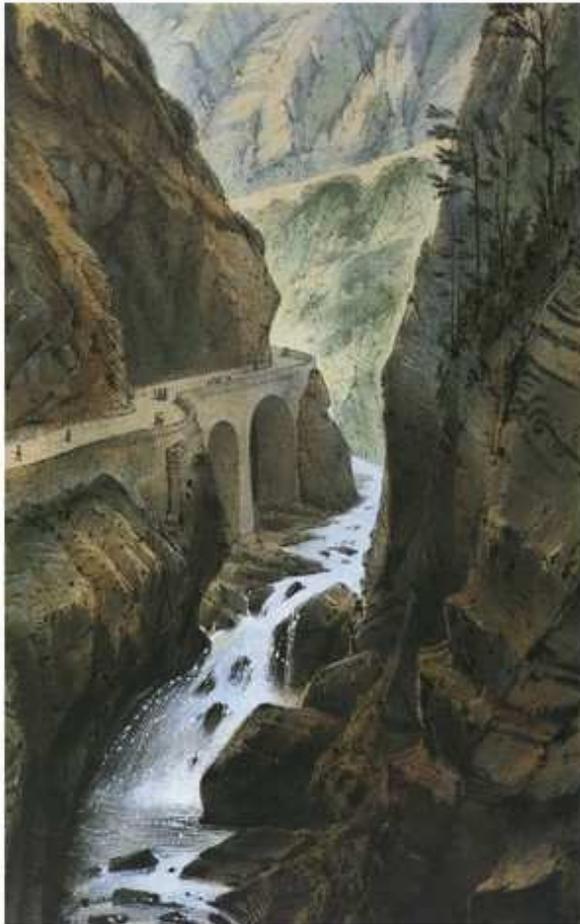


Ensemble formé par le Vieux Bagnères : site inscrit



« A l'est du vallon de Salut, les allées Maintenon forment un ensemble remarquable par leur caractère majestueux et leurs vastes proportions. Un linéaire de 895 mètres de ces allées, comprenant 571 arbres de 14 essences différentes, est inclus dans le site classé. Autre composante paysagère de grand intérêt du vallon de Salut, côté ouest et à mi-versant des pentes du Monné, les Allées Dramatiques sont constituées par un alignement de hêtres, de châtaigniers et de chênes et offrent des vues sur l'ensemble du site. »

IV - UNE ÉCHELLE DIFFÉRENTE, UN CONTEXTE DIFFÉRENT



Route nouvelle des Eaux-Chaudes par Victor Petit

Le col du Tourmalet par J. Jacottet



A la fin du 18^{ème} et au début du 19^{ème} siècles, le renouveau du thermalisme témoigne d'un changement d'attitude par rapport à la nature, jugée étrangère et sauvage. La montagne, dominatrice et écrasante devient le lieu du sublime, prétexte à des plaisirs mondains.

On crée des espaces fonctionnels et hiérarchisés pour apprivoiser la nature. On s'inspire de la ville pour recomposer des morceaux de vraies villes aux axes bien marqués et ses boulevards plantés.

Les artistes participent à ce mouvement. Au lieu de se détourner de cette nature hostile, ils la représentent dans toute sa splendeur sauvage et théâtralisée.

Car l'essentiel est alors de transmettre son émotion devant le sublime.



La montagne ne peut plus rester cet élément dominateur écrasant et encore inconnu : alliant la curiosité envers les sites naturels et le désir de les reproduire, l'homme romantique va tenter de les apprivoiser (passage du 18^{ème} naturel au 19^{ème} domestiqué), de ne plus les considérer seulement comme un décor, mais de les rapprocher des espaces habités. En quelques années se met en place un système de relations hiérarchisées entre les zones les plus artificielles et les zones les plus vierges. Le thermalisme participe à ce mouvement : un « jardin urbain » fait passer de la déambulation fonctionnelle (sortie des bains) à la déambulation mondaine.

A - Promenades thermales, promenades romantiques



Planche 1987, CAUE Hautes Pyrénées

On distingue bien les formes régulières des promenades urbaines des formes courbes des promenades romantiques.

Ces promenades thermales, aux différents degrés de difficultés (distance, temps de parcours, exposition) sont considérées comme « le traitement hygiénique et complémentaire du traitement thermal » mais également un moyen de participer à la vie mondaine après cure.

A partir de l'esplanade des thermes se développe une succession d'espaces emboîtés du plus urbain au plus naturel.

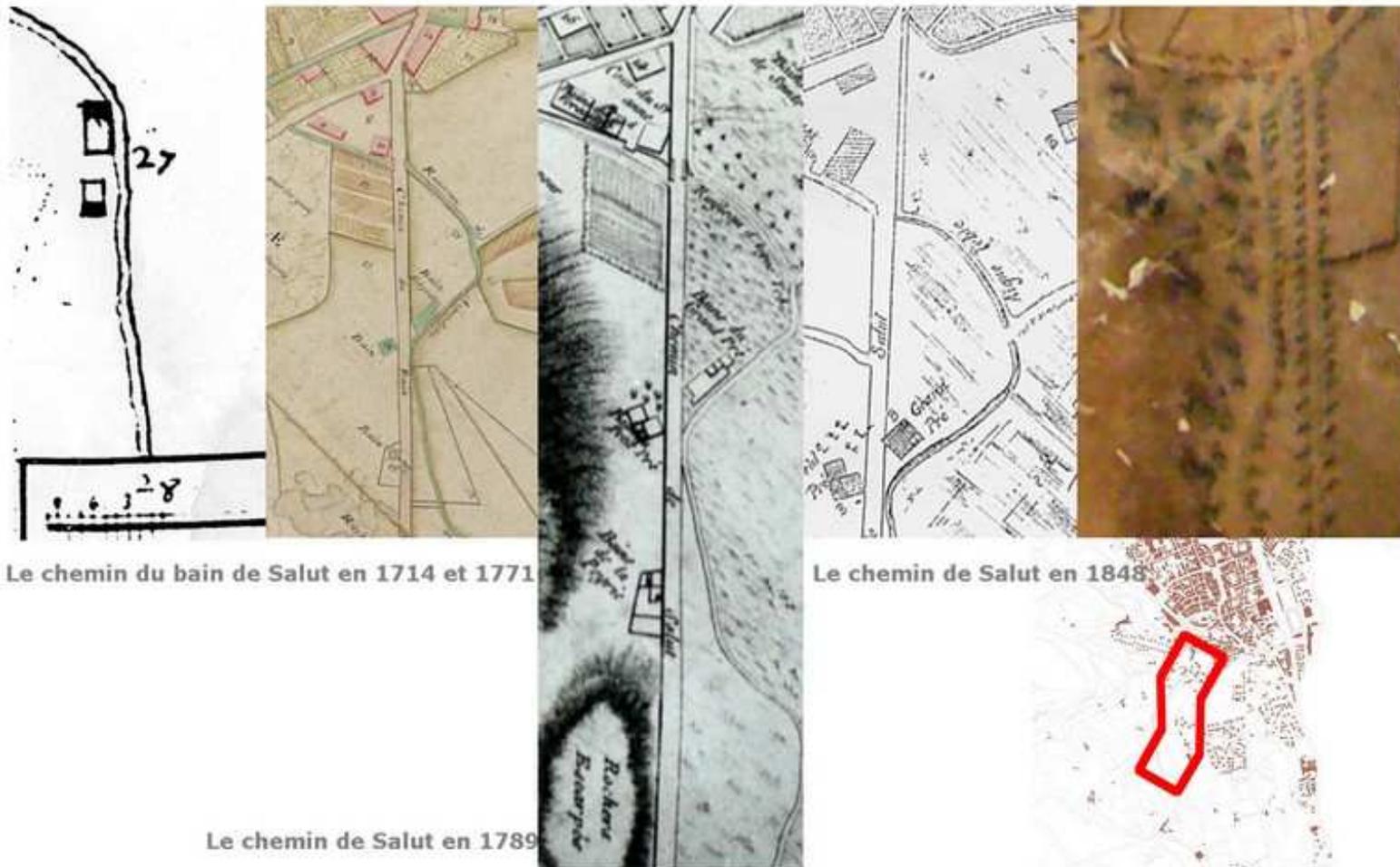
C'est un réseau de ramifications végétales hiérarchisées s'enfonçant vers la montagne, un exceptionnel système de promenades créées pour le bien-être du curiste, mais qui va évoluer différemment dans le temps.



Le Vallon du Salut et la Promenade de la Fontaine Ferrugineuse, du XIXème au XXIème siècles. Deux flâneries thermales et mondaines. La seconde a perdu aujourd'hui sa fonction de promenade thermique. Elle n'appartient plus au circuit du curiste mais à celui du promeneur. La végétation a repoussé, fermant ainsi les vues sur la ville.

Le Vallon du Salut

Plan terrier 1771



Le chemin du bain de Salut en 1714 et 1771

Le chemin de Salut en 1848

Le chemin de Salut en 1789

Le vallon n'est devenu parc thermal qu'en 1923 alors que la route d'accès aux bains date du XVIIIème siècle. Jusque là, ce site naturel exploité par des paysans était agrémenté de bouquets d'arbres le long du ruisseau d'eau tiède « Ayguo tébio », pour maintenir la

Le vallon au XVIIIème siècle

Nous connaissons l'état du vallon en 1771 par le plan terrier : il s'agit d'un ensemble de parcelles cultivées ou pâturées, exploitées par les fermes alentours, ferme du Rieunel, métairie du Salut, etc. L'allée de Salut fut créée en 1760 par la Communauté, grâce à une acquisition foncière et fut rapidement suivie par la création d'une voie carrossable. Cette allée était plantée de peupliers, créée alors que les bâtiments du Salut étaient encore très modestes.

La parcelle située devant le bâtiment était propriété des Uzer, (qui furent maires de Bagnères sous l'Ancien Régime). Jusqu'en 1780, cette parcelle était un véritable borbier, qu'ils assainirent, entourèrent d'un muret et plantèrent d'un quinconce de tilleuls. Le vallon n'est donc pas un parc pendant toute cette période mais un vallon agricole. Il est apprécié pour la « belle allée » qu'on y a faite : on peut y goûter le double plaisir de la solitude et de la société.

Le vallon et la vision romantique

C'est au cours du XIX^{ème} siècle que ce lieu inspira les plus belles envolées romantiques. L'agreste petit vallon est admiré de tous, artistes, curistes ou promeneurs et devient le lieu de promenades des rêveurs le jour, de la haute société en fin d'après midi. Il est certain que par son échelle modeste, il est presque un modèle réduit de montagnes, expression idéale de la campagne romantique sans désordre ni danger. La position de la route en balcon sur le flanc fait découvrir une succession de séquences différenciées de formes arrondies, de parcelles encore cultivées. Il répond aux canons esthétiques du paysage naturel vu par la culture du XIX^{ème} siècle

La création du Parc du Salut en 1923

En 1920, la ville loue pour 99ans à l'hôpital les terrains du vallon. Cela représente plus de huit hectares à aménager en parc thermal, jardin classique des villes d'eaux. C'est à cette date que le vallon perd son statut agro-pastoral pour devenir un Parc, espace voué à la promenade et au plaisir des yeux.

Des équipements de style « rustique » sont introduits : pont de faux bois en ciment armé, bancs, portique d'entrée, statue de bacchante et « Théâtre de la nature » dont le nom résume bien l'esprit de ces aménagements. Le portique art déco version pittoresque avec son toit en pagode à écailles, est créé en 1934



Le Vallon aujourd'hui



Le Vallon n'a plus guère changé depuis les années soixante. Son accès se fait toujours depuis la zone thermale, sans réelle transition avec la ville. Deux éléments forts annoncent cette arrivée au Vallon : le rocher qui domine la rue, et en face, l'hôtel Tivoli. Familiers dans le paysage bagnérais, ils marquent pourtant fortement l'accès au Vallon du Salut, l'un par sa forte présence naturelle et brute en pleine ville, l'autre par son évocation thermale du XIX^{ème} siècle. Il est important de souligner la présence de ces éléments qui, bien qu'extérieurs au Vallon, appartiennent déjà à son paysage.



Le patrimoine arboricole du Vallon de Salut se compose aujourd'hui de hêtres centenaires, d'érables, d'aulnes, de peupliers, de saules et même d'un Taxodium. Ce dernier témoigne du souci des jardiniers du XVIIIème siècle d'aménager les espaces avec des arbres de collections botaniques: la zone marécageuse bénéficie d'un sol humide particulièrement propice à l'implantation et à l'évolution de ce type d'arbre.

Cet arbre s'était éteint mais l'espèce a été replantée par le service des espaces verts en 1995, ainsi qu'une nouvelle variété, le MétaSequoia.

On remarque un mélange d'espèces appartenant à 3 catégories :

- Espèces du bord des eaux,
- Espèces continentales,
- Espèces introduites

La marche du promeneur est accompagnée d'un double rythme :

1. Rythme régulier des fûts des arbres de la route du 18^{ème} siècle :
Plantation de grands arbres d'alignement homogène qui longe la voie d'accès aux anciens thermes : chênes, érables, platanes, châtaigniers, frênes, tilleuls. Des liquidambars sont replantés en remplacement des sujets morts.
2. Rythme irrégulier des bosquets qui parsèment le Vallon et l'ancien chemin de la rive gauche (paysage de hêtraie)

Comme lors de la restauration d'un monument ancien, les avis sont partagés quant à la conservation actuelle du Vallon. Doit-on revenir à son aspect d'origine ou au contraire conserver les traces, l'évolution de sa végétation depuis sa transformation du vallon agreste au parc thermal et jusqu'à aujourd'hui ?

La promenade des Allées de Maintenon

Cette promenade se présente sous la forme d'un chemin de crête de la ville. Sous une voûte de beaux arbres alignés, chênes, châtaigniers, platanes et hêtres, elle offre une vue d'ensemble sur les villages et les champs de la vallée de Campan à l'Est et sur les pentes du pic de Monné à l'ouest. Elle doit son nom, à la gouvernante du Duc de Maine, fils de Louis XIV, qui l'empruntait au XVII^{ème} siècle pour se rendre au Couvent du Médous.

- Tout au long des allées se trouvent régulièrement des essences indigènes issues de régénération naturelle : principalement du hêtre et du chêne. Taillés par les agriculteurs, ces jeunes sujets forment des haies arbustives.
- Plus on s'éloigne de la ville, plus se remarque la diversité d'alignement.

Les allées se présentent sous la forme d'un double alignement dense et hétérogène avec plusieurs faciès végétaux :

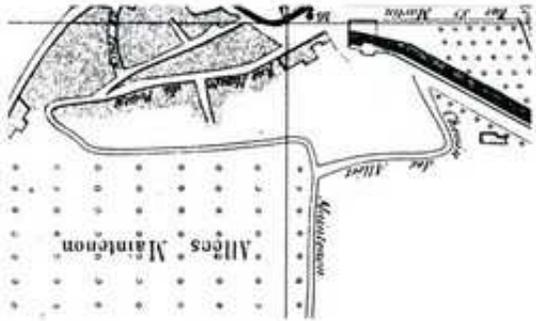
- Haute-tige : Chêne, Hêtre, Frêne
- Bourrage : Prunier, Houx
- Essences de régénération



Les allées de Maintenon jusqu'aux grottes du Médous



Les bâtiments existant aujourd'hui sur le site n'appartiennent pas au Couvent du Médous, détruit à la Révolution. Mais on trouve encore, à l'entrée des grottes, les hauts murs qui abritaient les bâtiments conventuels, chers à Mme de Maintenon. Cette promenade bordée d'arbres montre combien l'attrait de la nature primait sur le côté pratique. En effet, il aurait été beaucoup plus simple, pour se rendre au couvent, d'emprunter la route longeant l'Adour, plutôt que cette allée, certes carrossable, mais néanmoins beaucoup moins accessible et confortable.



Les allées en 1856



Les allées en 1864 ...



au début du XXème siècle



Les allées se distinguent, par leurs formes régulières, des formes courbes des promenades romantiques. Ici plus qu'ailleurs se ressent cette notion de promenade urbaine en pleine nature. On remarque une zone plantée régulièrement à l'ouest des allées, qui persistera jusqu'au début du XXème siècle. Elle est aujourd'hui utilisée en pacage.

La promenade des Allées Dramatiques



En bas du Vallon du Salut, un chemin en pente douce suit la lisière ombragée d'érables champêtres où niche la fontaine de Liloye, surmontée d'une statue de la bergère. A l'extrémité du Vallon, au-delà des thermes, un sentier monte hardiment dans la forêt et rattrape, en seize lacets serrés, la hauteur des Allées Dramatiques.

Cette promenade se déploie comme un balcon à flanc de montagne, sur une courbe continue d'où l'on embrasse à plusieurs endroits une vue intéressante sur la ville de Bagnères et sa vallée. Créée en 1849 à l'initiative d'une troupe de comédiens, elle longe depuis la croix de Manse, les prairies pentues et les escarpements rocheux. Jalonnée d'arbres majestueux, allées de châtaigniers, bois de chênes, bordée de bouleaux blancs et de hêtres, elle marque la frontière entre le paysage cultivé et le paysage de montagne.

La forêt du Bédat

Les bédats sont nombreux dans les Pyrénées. Ce sont des zones protégées du bétail parfois dévastateur. L'accès lui est donc interdit pour sauvegarder arbres et cultures. Au début du XIX^{ème}, le massif du Bédat était très peu boisé, presque dénudé, mais la municipalité commença à y remédier en réimplantant massivement de jeunes plants originaires de la pépinière du Mont Olivet : hêtres, chênes et pins, qui sont mis en terre pendant plusieurs années par l'administration forestière (O.N.F).



*Le dénuement du Bédat au XIX^{ème} siècle offrait de magnifiques vues sur la ville. Cette gravure montre les jeunes plants devenus aujourd'hui de beaux spécimens de 150 ans
Une déambulation mondaine dans une nature théâtralisée*

Vers 1855-1870, puis en 1892 date à laquelle est décidé un plan d'aménagement du massif, des essences « exotiques » sont introduites, en particulier du marronnier d'Inde Thuya occidental, plusieurs espèces de Pins, Sequoia géant, Cèdre du Liban, Chêne rouge d'Amérique ...



d'arbres exotiques. Aujourd'hui, cette hétérogénéité est un atout apprécié des visiteurs.

Enfin, le Bédat est truffé de micro lieux : fontaine des fées, fontaine ferrugineuse, fontaine verte, tables d'orientation, statue de la Vierge, la promenade du Bédat, qui s'ajoutent au nombre de ses attraits.

Ce massif couvre 73ha. Il présente des expositions variées (soulanes, ombrées), de même que les sols, tantôt siliceux (Mont Olivet, 792 mètres), tantôt calcaires (Vierge du Bédat, 862 mètres).

Le massif est traité en futaie irrégulière par parquets, ce qui permet de conserver le caractère mosaïque des peuplements tant en âge qu'en essence, tout en assurant le renouvellement minimum indispensable des peuplements surannés.

L'objectif à long terme est d'obtenir une forêt comportant $\frac{3}{4}$ de feuillus et le restant de résineux (sapin pectiné, épicéa commun, pins divers...).

En 1967, l'ONF (qui gère le massif) aménage quelques sentiers et en 1974 un véritable plan touristique est mis en œuvre, classant le massif du Bédat « forêt d'accueil du public ». Est alors décidé le classement du site qui aura désormais une vocation strictement touristique.

La richesse du Bédat provient de la variété des espèces d'arbres. Le caractère touristique de cet espace a impliqué des aménagements tels que la plantation



Reboisement du massif du Bédât et de la crête des Palommières depuis 100 ans. C'est une nature différente mais toujours bien majoritaire qui domine les versants de la ville.

B - Parcs publics

Le tour des thermes

Comme, nous l'avons vu, la fin du XVIIIème amène de profonds changements dans la conception du thermalisme et donc de l'organisation de la ville. Bagnères devient un centre culturel très vivant recevant l'élite intellectuelle, sensible à un nouvel urbanisme. Un plan d'embellissement de la ville est dressé en 1786 ; il prévoit la suppression des remparts, la création de grands axes de promenades, toutes les composantes d'une ville moderne.

Les grands thermes construits en 1823 vont constituer le premier élément du quartier thermal en marquant l'alignement d'une vaste esplanade largement ouverte sur la nature. C'est alors que l'on procède au comblement des nombreux canaux qui sillonnent la ville pour alimenter les marbreries, les filatures et les papeteries : l'industrie est refoulée dans les faubourgs.

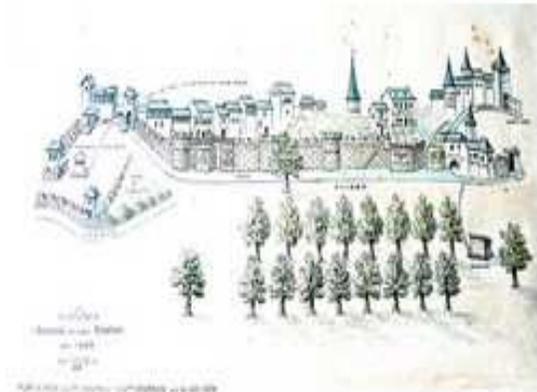
Le tour des thermes se constitue, large boulevard planté jusqu'à la place des thermes proprement dite, objet de la fierté et des investissements municipaux.





Aujourd'hui, les places de parking brouillent l'espace de la vaste esplanade largement ouverte sur la nature du XIXème siècle

Les Coustous



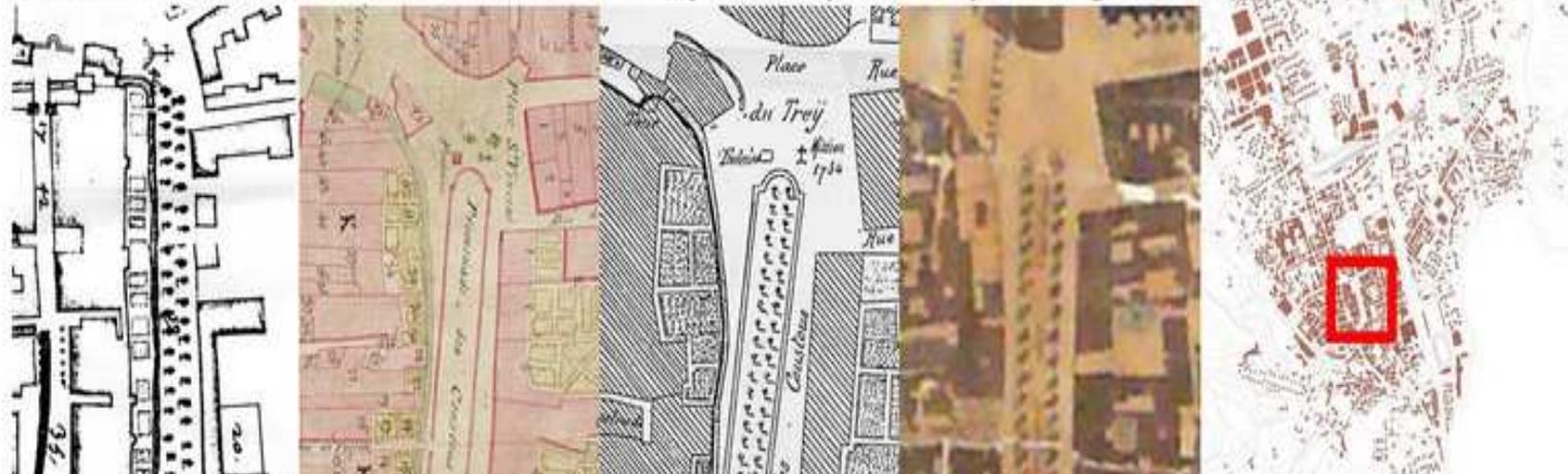
Les Coustous en 1650



Les Coustous vers 1850



Les Coustous en 1714 . . . le terrier en 1771 . . . le plan Moniquet . . . le plan d'alignement



Bulletin de la société Ramond 1898 du latin coustou : défense, rempart. C'est-à-dire talus qui est près d'un fossé et qui est formé par la terre que l'on en a retirée. Effectivement, la Place des Coustous apparaît déjà dans les textes sous la dénomination « els costoos » dans l'article premier des fors et coutumes consentis à la bielle de banheres » par centulle III, comte de Bigorre, le 4 des nones de mai 1171.

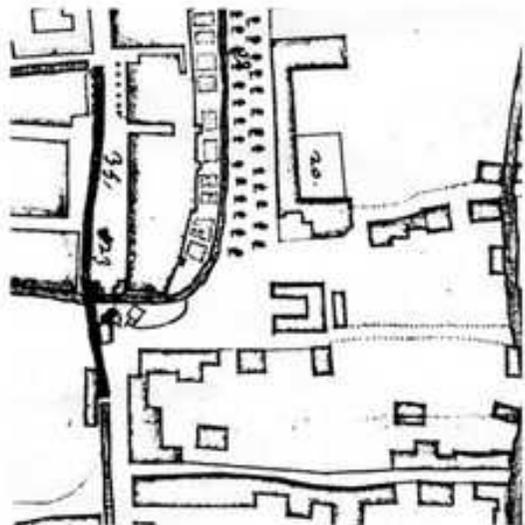
La place des Coustous aurait donc été formée au moment de la construction des remparts de la ville, avec la terre déblayée. Mais sa transformation en cours planté remonte également assez loin puisqu'elle figure en effet aux comptes de la ville de 1679, « une somme de douze livres, sept sols pour plantation d'arbres et entretien de l'allée du canal ». En 1690 le quai du canal est mis en ligne droite et l'emplacement de la promenade actuelle est créé.

A la fin du XVIIIème siècle, la municipalité réalise une plantation d'alignement sur les Coustous. C'est le premier aménagement urbain à grande échelle, géométrisé malgré la courbure des remparts. Cette linéarité et l'ensoleillement des Coustous contrastent à ce moment là avec le parc des thermes, sinueux et à l'ombre des murailles médiévales.

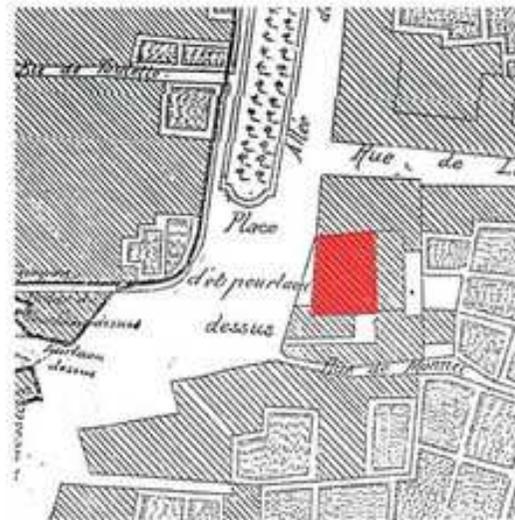
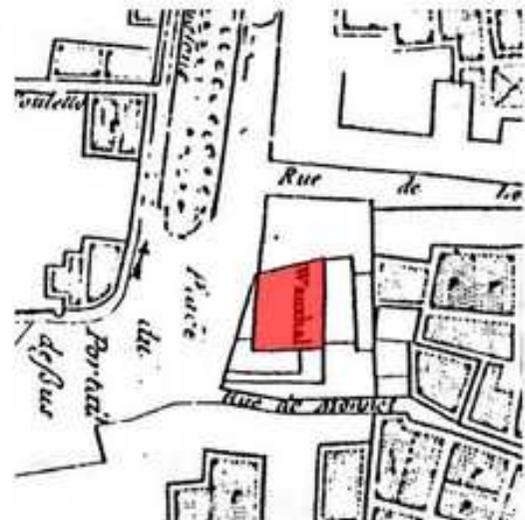


Au XIX^{ème}, le cours est entouré de sièges de marbres et planté de platanes, tilleuls et ormeaux. Peu d'évolution pour les Coustous depuis lors, cette promenade est toujours un des lieux privilégiés des manifestations bagnéraises.

Le Wauxhall
en 1714

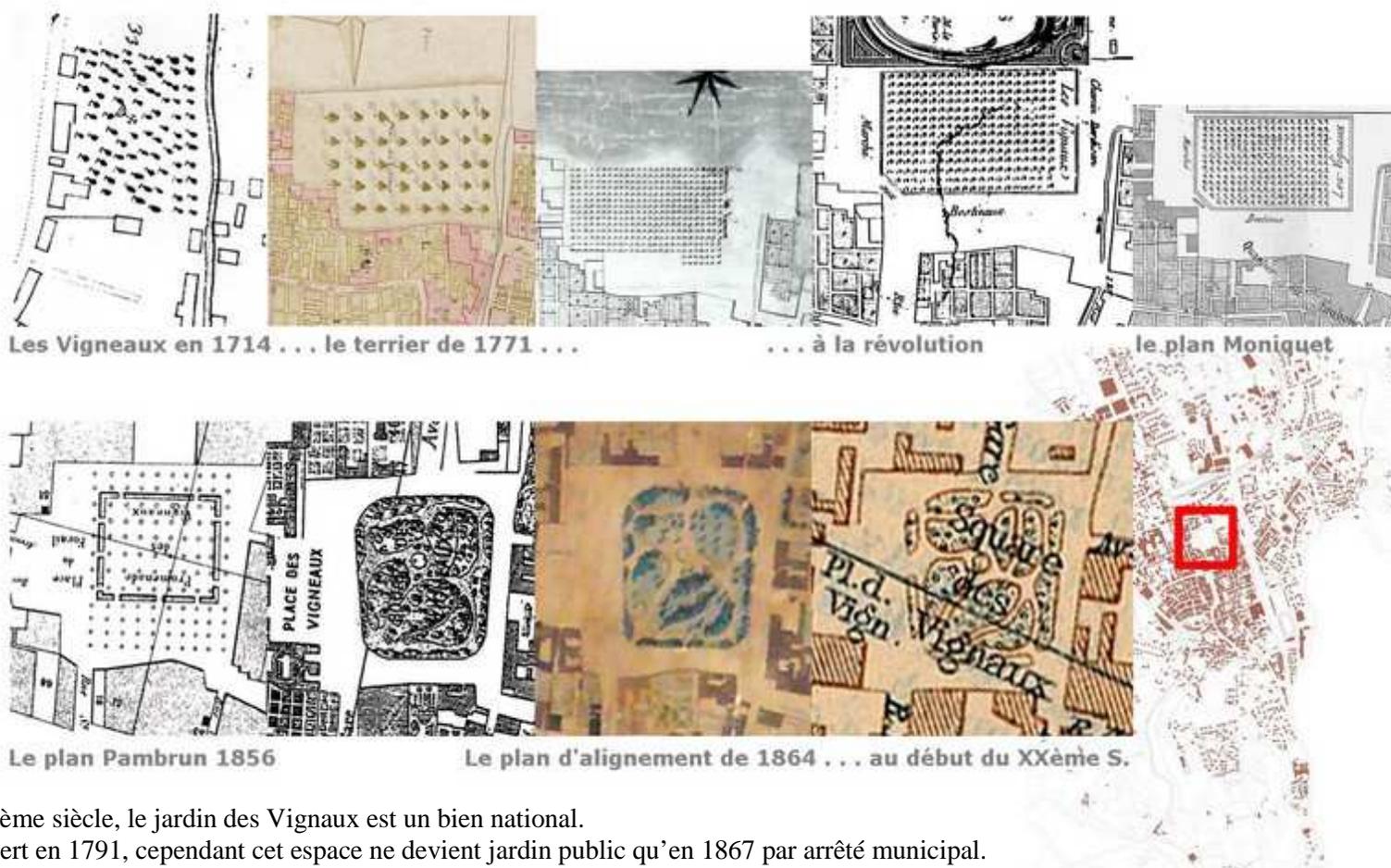


en 1789



Le Wauxhall, du nom d'un jardin public ouvert à Londres au XVIIIème siècle, prolongeait l'espace public et de divertissement des Coustous vers le sud. Sur l'emplacement de l'Hôtel de Paris, on y trouvait un bal et y jouait des concerts. Puis le wauxhall disparaît dans les dernières années du Second Empire : à sa place les Coustous seront bordés de nombreux cafés ainsi que trois salons de lecture privés.

Les jardins des Vignaux



Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, le jardin des Vignaux est un bien national.

La municipalité l'acquiert en 1791, cependant cet espace ne devient jardin public qu'en 1867 par arrêté municipal.

Le parc de la Mairie était anciennement le jardin d'une somptueuse villa particulière qui appartenait depuis 1874 au propriétaire des marbreries, Léon Géruzet.

C'est donc au milieu du XIX^{ème} siècle que ces deux jardins prennent forme et connaissent leurs premiers aménagements. A l'époque, les « jardins anglais » ou jardins irréguliers ont un franc succès de même que l'importation d'essences rares et exotiques (au XIX^{ème} siècle, une centaine d'espèces sont importées en France).

En 1949, la villa et son parc sont rachetés pour y aménager la Mairie.

En 1957, la municipalité acquiert un terrain supplémentaire afin d'agrandir la surface du parc. Aujourd'hui, le parc qui entoure l'hôtel de ville couvre une superficie globale de 10 200 m², accessible à toute personne désireuse de découvrir des arbres prestigieux aux origines lointaines.

Depuis le début des années 90, dans un souci pédagogique d'information du grand public, les arbres des Vignaux et de la Mairie sont étiquetés.

Le promeneur peut lire pour chaque spécimen : son nom commun, son nom botanique, sa famille.



Ce jardin est orné de grands arbres séculaires d'une grande beauté. Séquoia géants, cyprès chauves, cèdres du Liban, ...

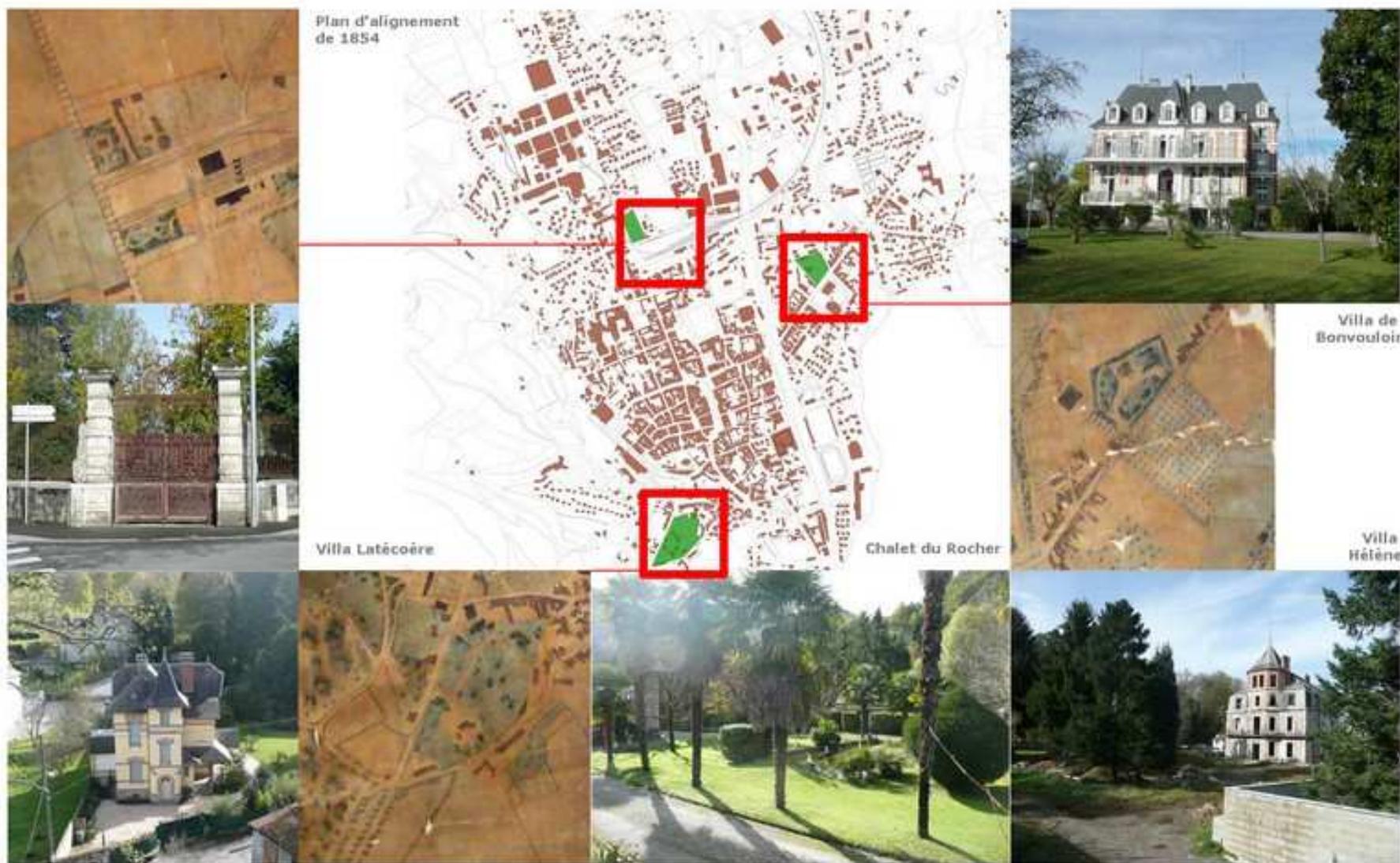
C - Parcs privés : l'esthétique

La vie à Bagnères-de-Bigorre au XIX^{ème} est mondaine, culturelle et intense. Sa renommée date des siècles précédents lorsque de prestigieux personnages vinrent se soigner, goûter aux vertus des eaux thermales, apprécier la nature. D'imposantes villas sont construites par de riches propriétaires. A cette époque, les gens sortent beaucoup, voyagent et s'invitent mutuellement. La villa offre aux plus riches qui se déplacent en compagnie de leur équipage et leurs domestiques, l'avantage de pouvoir organiser un propre « train de vie », de recevoir ou de s'isoler. Ainsi a-t-on envie d'aménager les parcs et jardins des villas avec originalité, notamment avec des essences exotiques qui sont alors importées massivement.

C'est autour de 1850 que les chalets commencent à apparaître, vers 1900, que les villas se développent, éclectiques et raffinées.

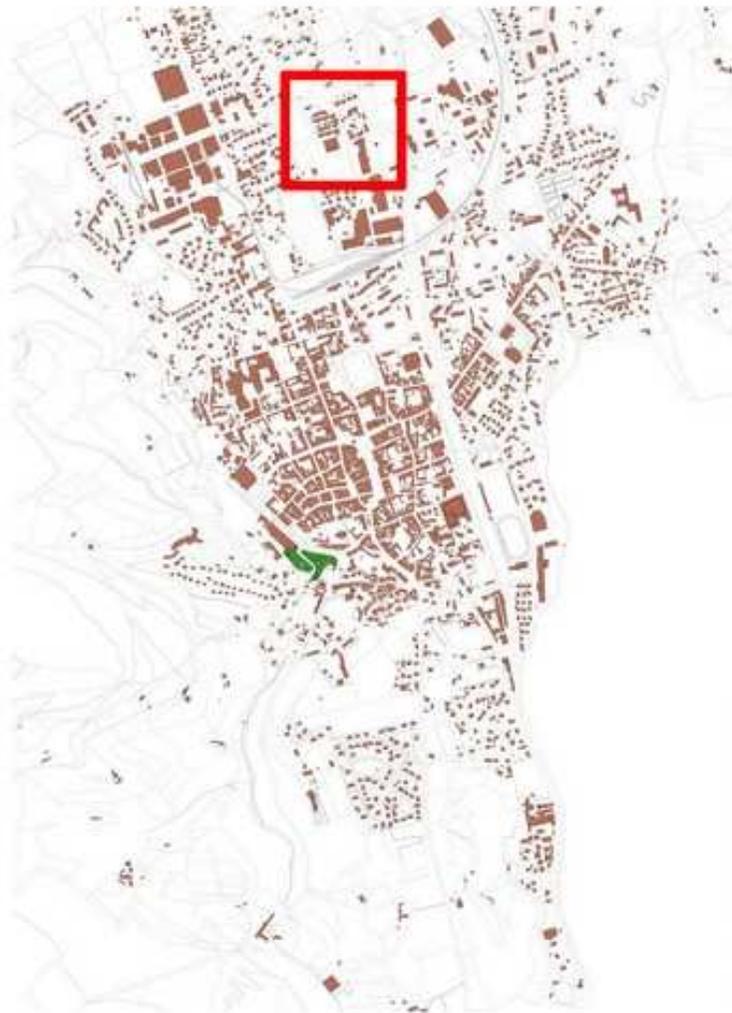
Les quartiers Caubetat et Vergez sont particulièrement riches en villas de pierre et chalets. Ces derniers comprenant plus d'éléments en bois travaillés, se rapprochent d'une architecture de montagne.





Ces lieux de villégiature sont majoritairement situés dans un vaste jardin, un parc planté d'essences rares, aux courbes arrondies agrémentées de bassins.

D - Jardins ouvriers : l'utilitaire

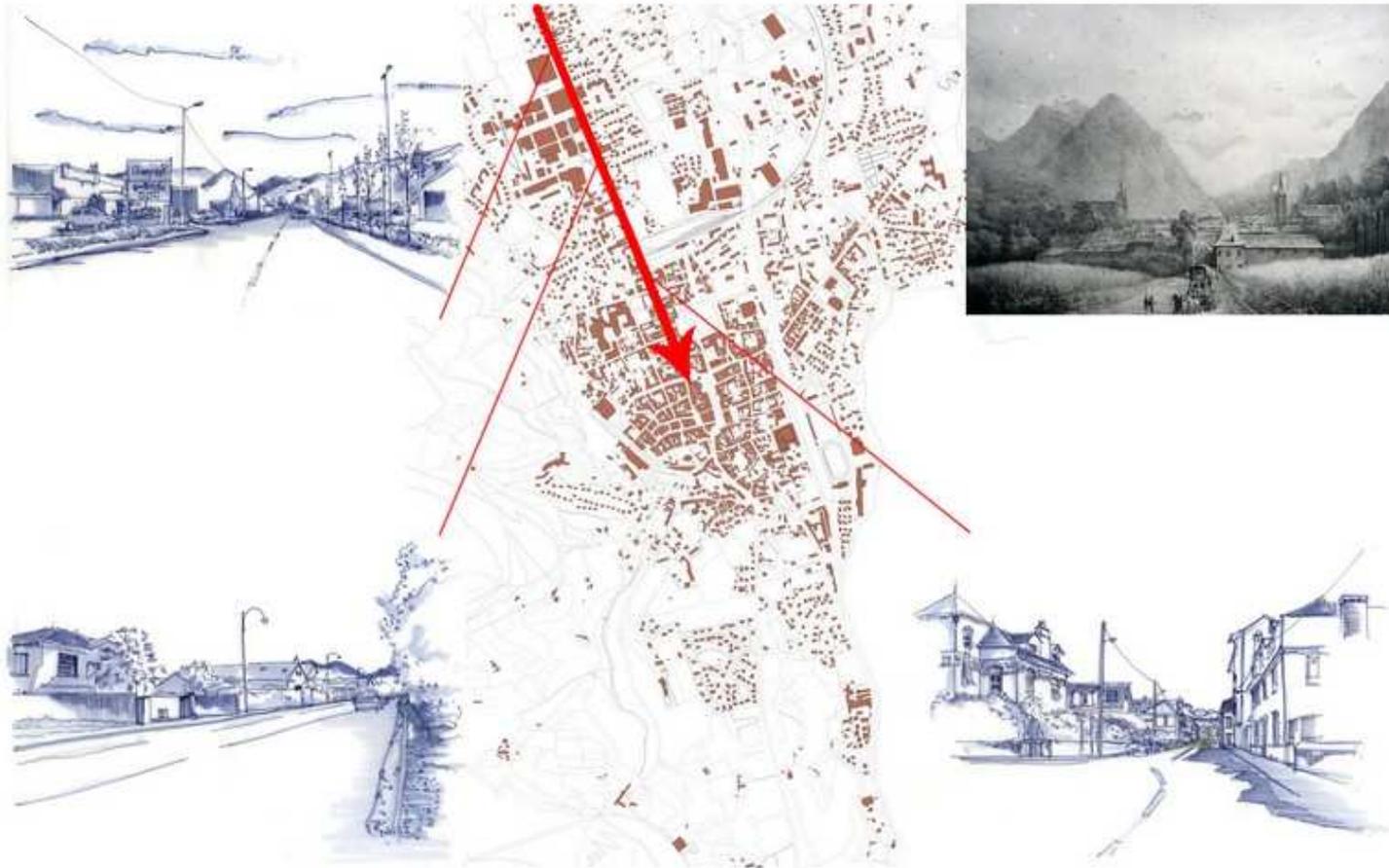


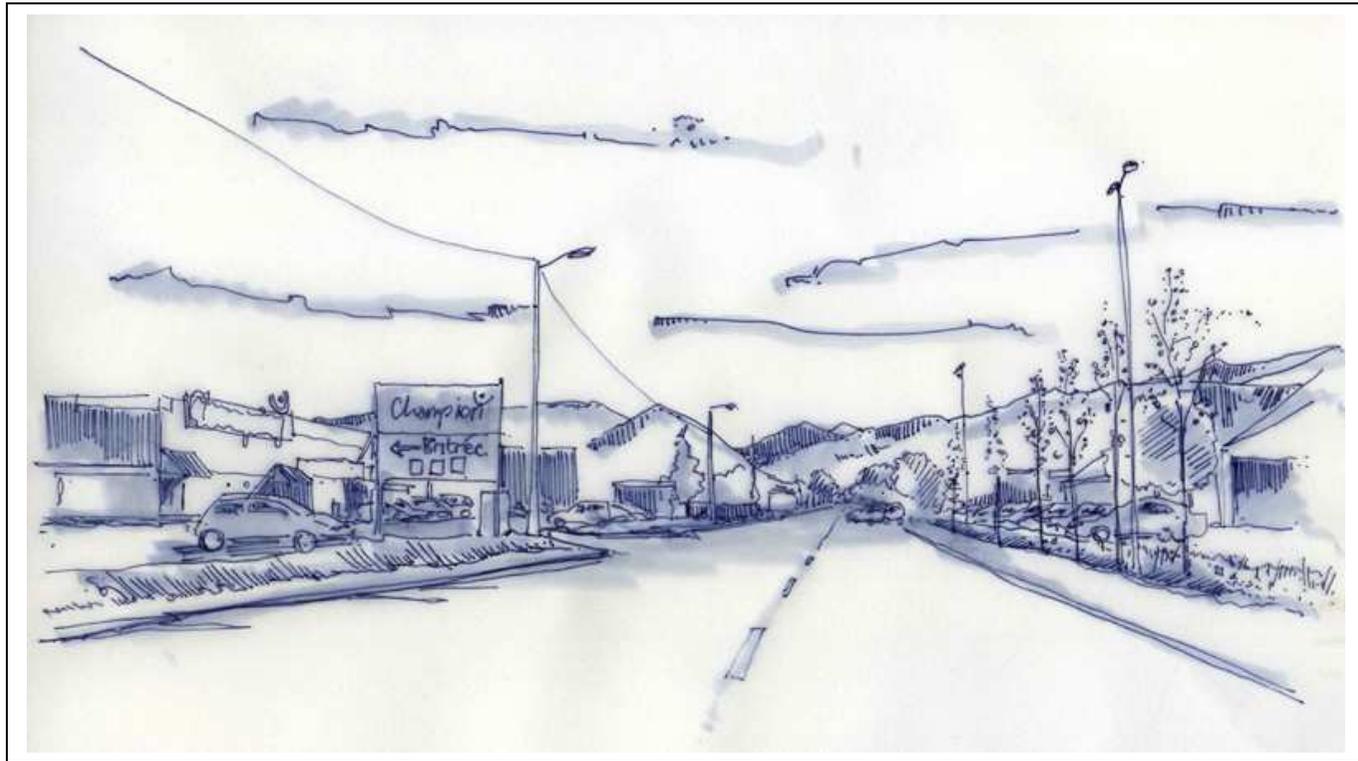
VI - LA GESTION DU PAYSAGE

Les entrées de ville

De la périphérie jusqu'au centre, par les voies principales, l'approche du milieu urbain suit différents schémas.

Route de Tarbes : la D935 depuis Pouzac





Nous sommes sur la partie plane, le creux du U de la vallée de l'Adour. La zone est commerciale et industrielle, sans organisation spatiale cohérente. Beaucoup de signalétiques et peu d'âme. Les constructions sont largement en retrait par rapport la route. On peut noter sur la droite une amorce d'alignement avec ces jeunes plants, certainement des tilleuls. Seules les montagnes en fond rappellent la part naturelle du paysage.



L'alignement est plus évident. Le parking sur la droite est caché par les arbres déjà adultes. Les constructions sont mixtes, entrepôts et habitations. Même si ces dernières sont en retrait par rapport à la rue, haies et portails donnent un début d'unité à la route. Paradoxalement, la végétation est plus présente à l'approche de la ville que précédemment.



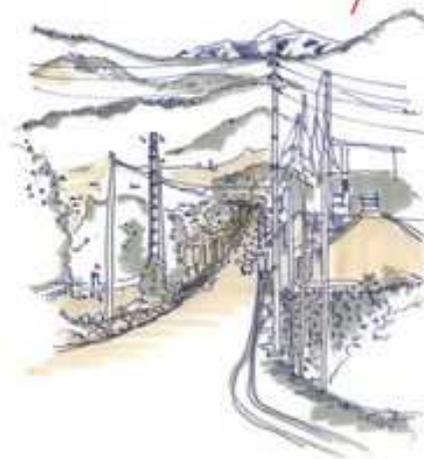
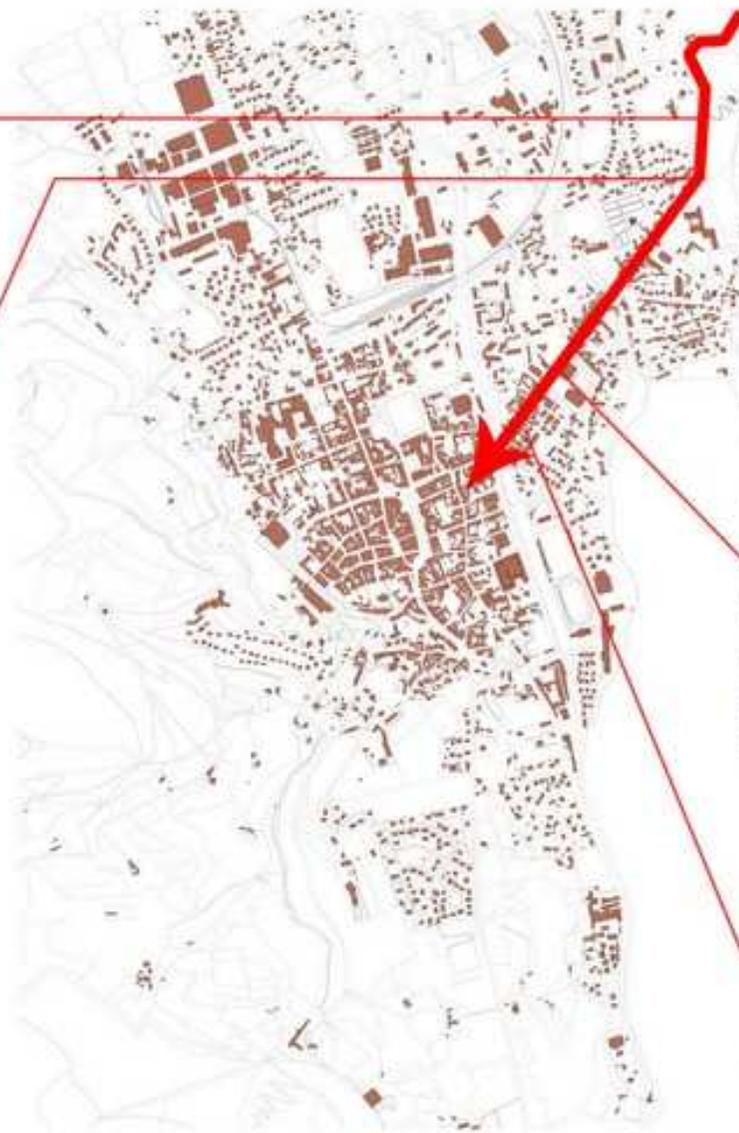
Nous entrons dans le centre ville. A droite, les maisons sont alignées sur la rue, en avant de la parcelle. A gauche, de belles demeures sont encore en retrait, ce qui, en avançant, va devenir de plus en plus rare. Ici aussi, murets et végétation donne une impression de continuité. Rapidement, les constructions vont être alignées de part et d'autres de la rue. Le maillage devient serré et dense. Les montagnes sont toujours visibles en fond.



Cultures et pastoralisme au début du XIXeme siècle

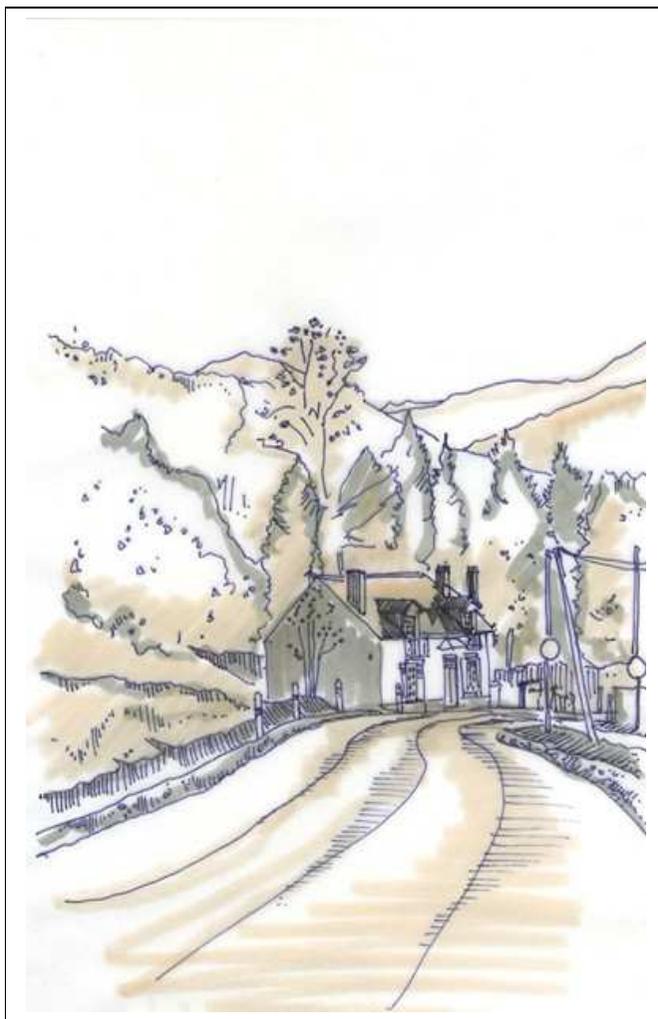
Bagnères dans son écrin végétal. Vue sur le versant ouest de la ville, très naturel et préservé. En toute logique, une ligne urbanisée se développe le long de la voie, de l'Adour.

Route de Toulouse : la D938 depuis Tournay

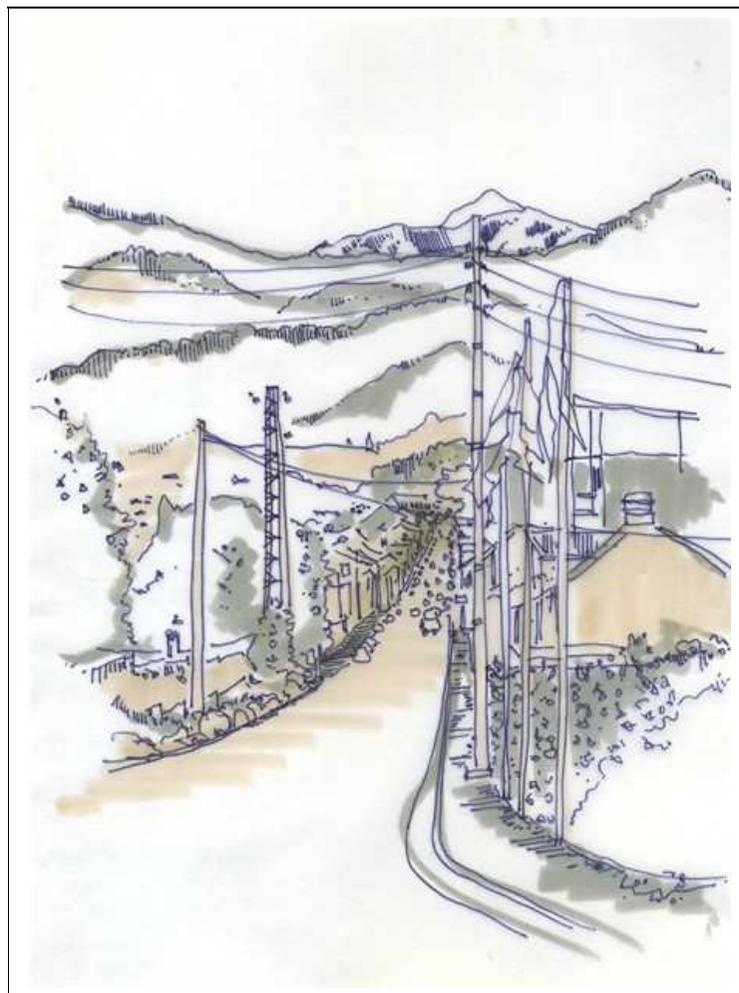




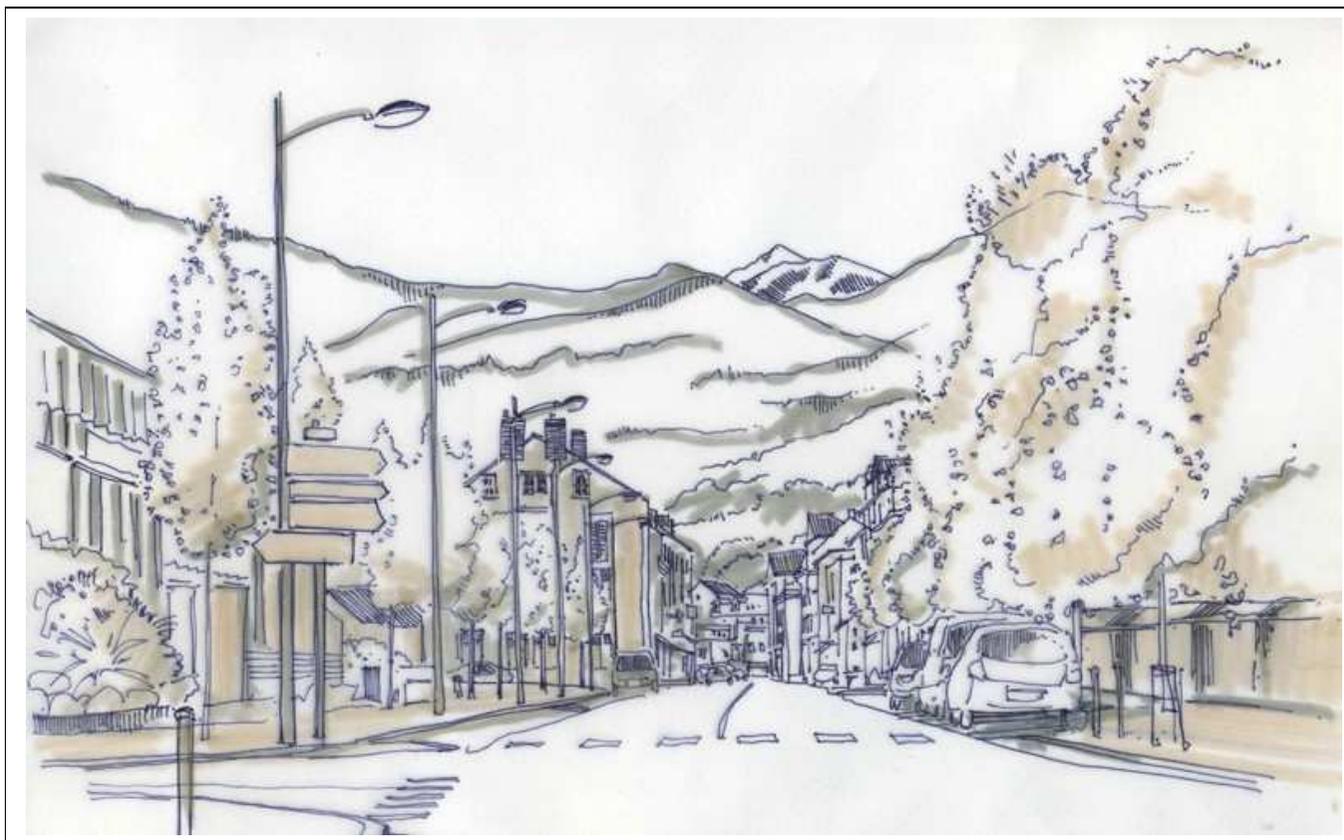
1830 : la nature domine jusqu'à l'Adour. La pression urbaine a engendré le développement de la ville sur la rive droite vers le milieu du XIXème siècle. Mais sur cette représentation le Bédat n'est pas reboisé et la ville est nichée paisiblement dans le replat de la vallée.



Sur fond de montagnes et dans la végétation, avant la majestueuse descente vers Bagnères, cette maison traditionnelle est un véritable signal de l'arrivée en ville, que la teinte de façade ne met pas en valeur. On peut regretter les vues sur la ville masquées par la végétation plus en amont.



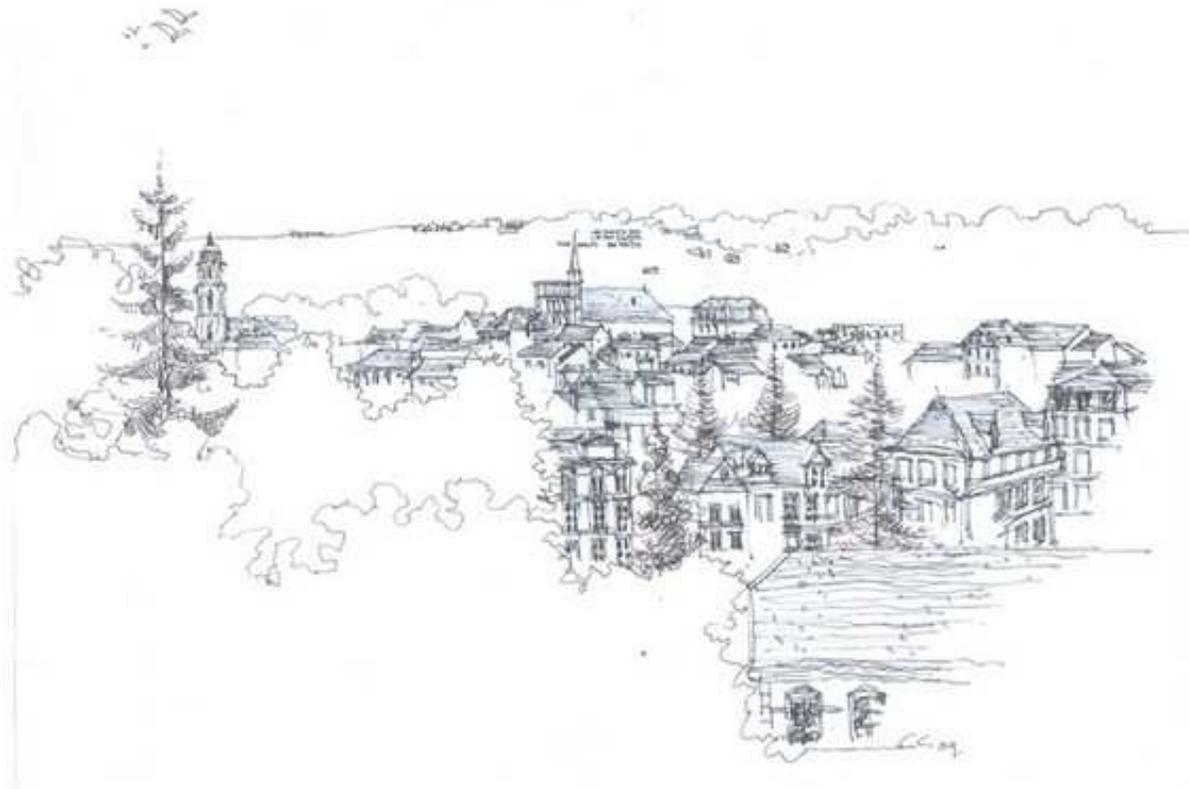
Plongée du versant est vers la ville.
Spectaculaire entrée à préserver. Si le site du Bédât et les montagnes en fond, sont aujourd'hui protégés, une attention soutenue doit être apportée à cette partie de la ville (alignement, végétation, matériaux, gabarits, etc.) afin d'en conserver l'homogénéité et cette sensation d'unité qui fonctionne très bien aujourd'hui.



Rive droite de l'Adour, à la sortie de la pente. Le Bédât en toile de fond met en scène l'arrivée dans la ville. Les constructions de hauteur identique semblent serpenter le long de la rue ; une belle homogénéité accompagne cette entrée de ville soulignée par les alignements d'arbres au niveau des retraits de façades. A droite, le jardin de la Villa Bonvouloir offre un peu de végétation derrière son mur de clôture. En face, la place du foirail, autrefois à l'échelle de sa fonction, fait aujourd'hui une coupure dans la continuité du bâti. La respiration de l'espace public peut être un atout si le traitement des abords, matériaux, végétal etc. est traité avec soin et accompagne l'arrivée vers la ville.



Passage de l'Adour : l'entrée en ville est réellement ressentie par le visiteur lorsqu'il franchit le pont. C'est la raison pour laquelle cette jonction est très importante. La présence du fleuve, point fort de la ville, ne doit-elle pas être soulignée ? Avec les montagnes, ces deux éléments apportent une forte impression de nature vierge et puissante que certains artifices ne valorisent pas forcément. La construction dressée en bout de pont appartient également au paysage de cette entrée de ville. Elle mériterait aussi une mise en valeur.



Par sa position, le bourg joue le rôle d'interface entre la plaine et la montagne. Il est dominé par des reliefs boisés à l'ouest et par la côte de Toulouse à l'est. Ces versants forment autour de Bagnères-de-Bigorre une ceinture verte. Le versant ouest, très boisé, est relativement préservé de l'urbanisation contrairement au versant est où les constructions montent aujourd'hui jusqu'en ligne de crête. Des mesures paysagères sont à envisager afin de préserver cet environnement privilégié.



La D935 depuis Campan : traversée fortement végétalisée en raison de la présence d'une pente boisée et de l'Adour et sa ripisylve. Puis, une station service et un lotissement annonce l'approche de la ville. Une belle maison traditionnelle, isolée, marque l'entrée de Bagnères par le sud. On peut regretter que des plantations d'arbres d'alignement ne renforcent pas le caractère des voies d'entrée de ville. De plus, les allées de Tourneforts qui prolongent cette arrivée vers les Coustous mériteraient un traitement plus homogène (végétal, matériaux).



En raison du relief, les perspectives visuelles sont nombreuses tant de la vallée que des versants. Cette perspective réalisée depuis les allées de Maintenon suit la route jusqu'à Gerde. Comme nous l'avons vu, la morphologie du site engendre une urbanisation dans le sens de la vallée. Aujourd'hui, il y a peu d'espace non urbanisé entre les deux villes.

Les limites urbaines sont peu visibles, le paysage naturel est mité par les constructions individuelles et se dégrade à l'approche de la ville.



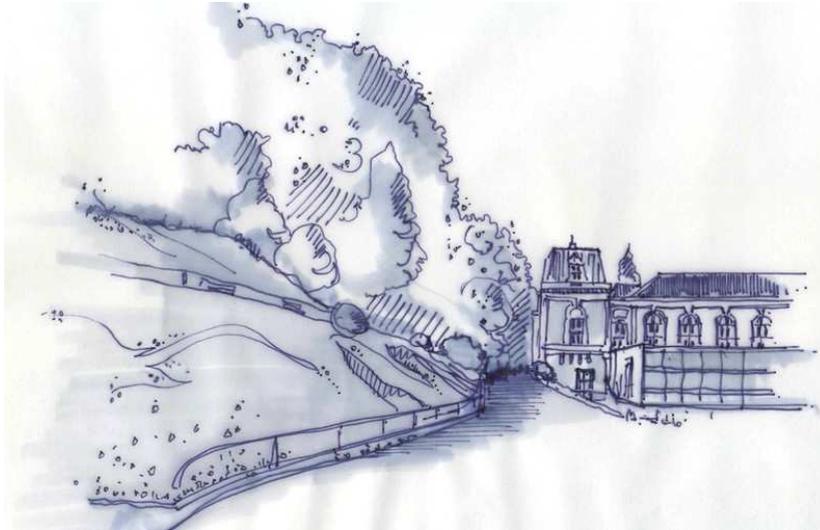
L'ancienne route de Tarbes. Dans le sens de la vallée, le long de l'Adour et de la voie ferrée, ce trajet est utilisé principalement par les habitués. Il comporte des zones de transition beaucoup plus marquées que précédemment. Après Ordizan, le paysage est très naturel. Le talus du chemin de fer, sur la droite, préserve une bande végétale et masque d'éventuelles constructions regrettables pratiquement jusqu'à la rue du général de Gaule. Sur la gauche s'étend la plaine agricole. Puis, un quartier résidentiel se développe en retrait de la route, précédant une zone industrielle. C'est à ce niveau que la voie ferrée tourne vers la gare et des constructions plus traditionnelles nous accompagnent jusqu'au carrefour avec la route de Toulouse. Ce dernier tronçon vers le centre pourrait être mis en valeur par le traitement de ses abords et façades. De plus, il serait intéressant de conserver le talus végétal et l'espace vierge de la plaine comme espace naturel en limites de la ville.

Les vues depuis la commune, les percées vertes



De nombreuses percées dans la ville montrent combien la nature est omniprésente dans le paysage bagnérais

Pénétration de la nature dans la ville, ou de la ville dans la nature ?



La coulée verte du Bédat derrière le casino et sur la ville : sans transition entre ville et nature

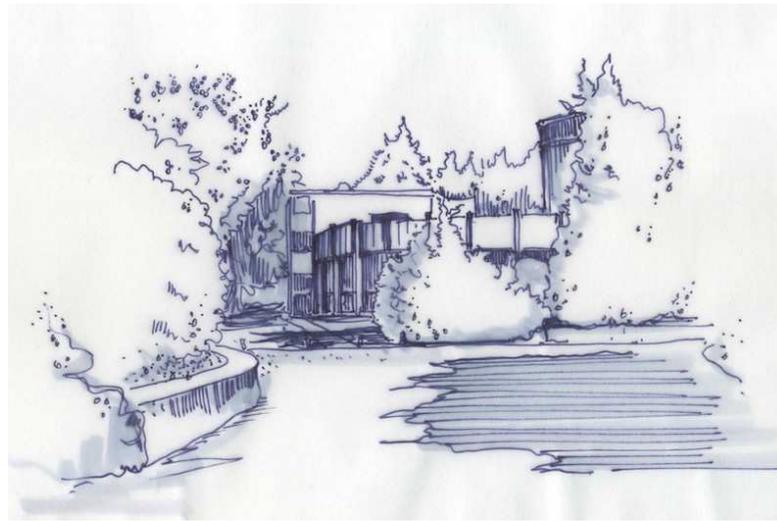


La gestion des espaces verts aujourd'hui

Les espaces verts autour des espaces publics : gare, bibliothèque



Ce terrain de la gare aujourd'hui en friche apporte une dévalorisation de l'entrée de Bagnères par le Nord. Ce vide est en effet très mal ressenti car il rompt avec la continuité du bâti et la progression vers le centre ville.



La bibliothèque, très agréable elle aussi dans son écrin végétal, mériterait un traitement des abords mieux géré. Le passage de la rue à son jardin ne se ressent pas, l'espace est un peu « flou », mal défini.



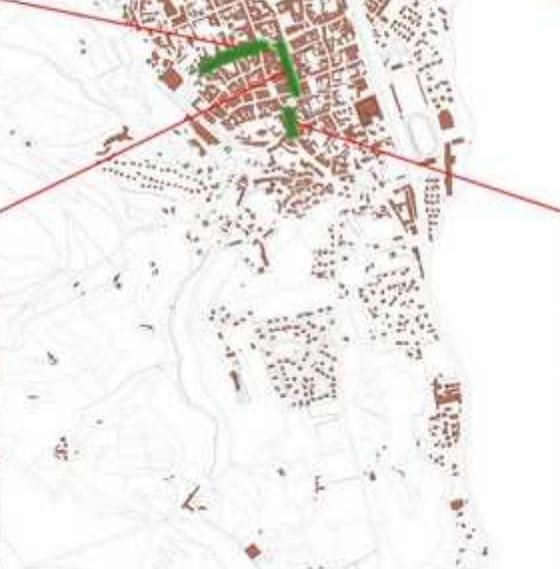
Le Boulevard Carnot



La Promenade Tony Poncet



Les allées des Coustous



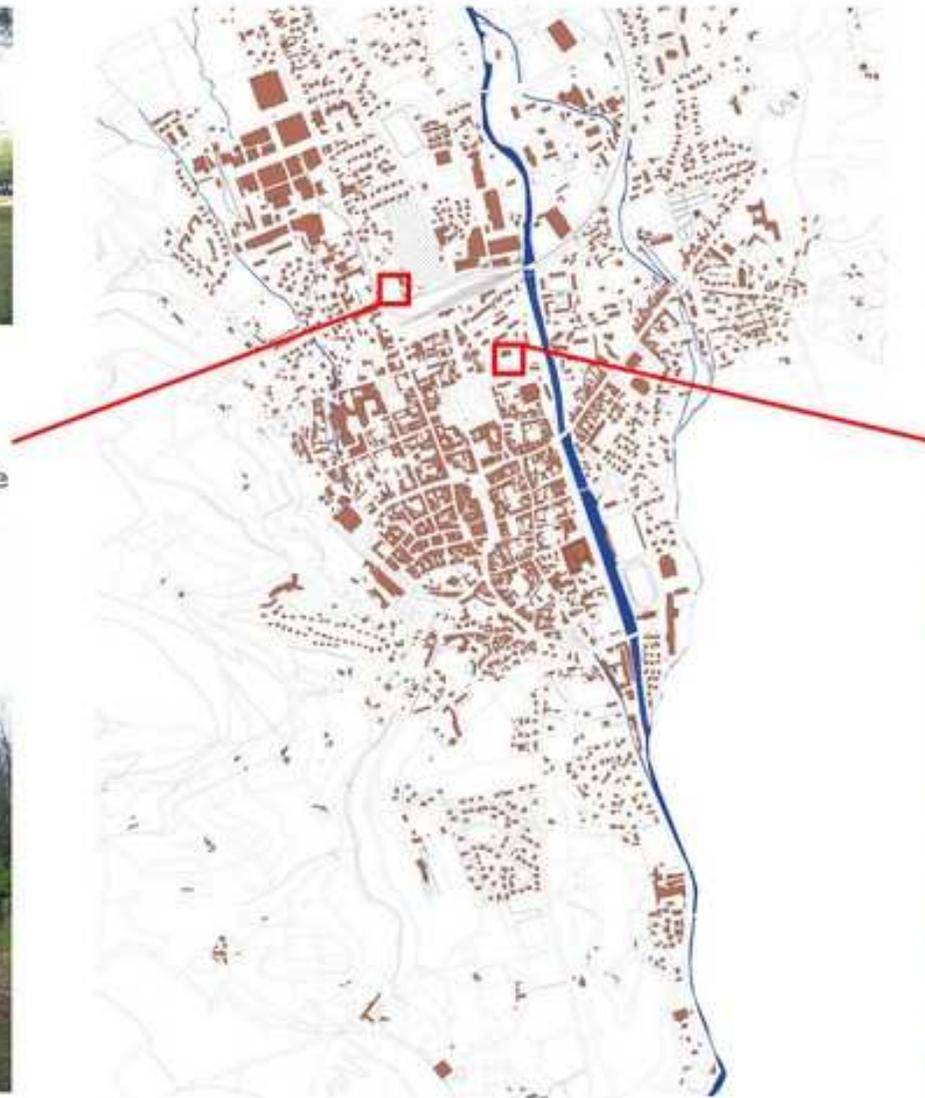
Les allées Tournefort

La promenade Tony Poncet est peu utilisée aujourd'hui. Son ambition était de profiter des rives de l'Adour. Mais elle finit en impasse dans une cité et son stabilisé empêche le passage de produits phytosanitaires. Le talus n'est pas entretenu, la promenade, à l'écart de la ville, abandonnée. Or, à l'entrée de Bagnères, elle longe l'Adour et pourrait accompagner ses rives sur l'ensemble de la ville. Elle n'a pas pour mission de rivaliser avec les promenades thermales mais d'offrir aux bagnérais une promenade de proximité dans l'autre partie de la ville. Un projet de requalification du lien cité - promenade serait un enjeu bénéfique et réciproque pour ces lieux délaissés.

Les bâtiments publics plus au sud (lycée, terrains de sports) pourraient également tirer partie d'une ville tournée vers son fleuve.



Le Cèdre géant dans le parc Latécoère



MAIRIE ARRABE
 DE
 L'ÉTAT ET JUSTICE
 DE
 INSPECTION
 DE TAXES ARRABE
 CANTONNEMENT
 DE BIGNÈRE ARRABE

MOUSTIER DE SAINTE-ÉLISABETH
 - ARRABE DE BIGNÈRE
 Register de Bignère - 2 - 20 OCTOBRE 1959
 - 4 NOV 1959
 SÉQUOIA GÉANT
 MONTÉLIMAR
 L'Ingénieur des Eaux et Forêts
 Monsieur Le Maire à MONTÉLIMAR

N° 121

Le Village du Séquoia est situé sous le parc de la Mairie.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai procédé à un examen du Séquoia, cité en objet, et mes conclusions sont les suivantes :

Le sujet en question présente une circonférence à la base de 12,50m, 4m de haut à 1,00m de hauteur un diamètre de 4m.

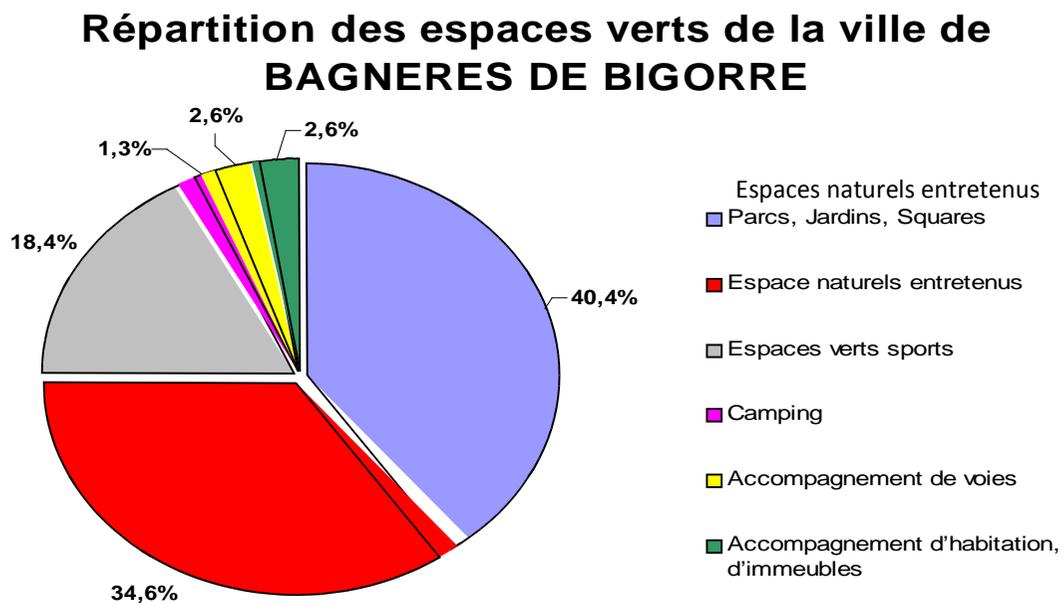
Le Sequoia géant dans le parc de la mairie



Arbre remarquable : **Sequoia géant ou Wellingtonia** (Sequoiadendron giganteum) :
 Celui du jardin de la Mairie mesure 35 mètres de haut, 4 mètres de diamètre et 12,50 mètres de circonférence.
 Planté à la fin du XIXème (certainement en 1860), il aurait donc 150 ans.
 Courrier 1959, examen du séquoia déjà de dimension exceptionnelle.

Ces deux arbres, par leur taille, leur âge et leur allure marquent l'entrée nord de la ville.

Répartition des espaces verts de la ville



- **La surface du patrimoine vert s'étend sur 38.10 ha, ce qui représente 47.40 m² par habitant :**

- 15.35 ha de Parcs boisés, jardins, squares,
- 13.15 ha d'Espaces naturels entretenus,
- 7 ha d'Espaces verts terrains de sports,
- 0.50 ha de Camping,

- 1 ha d'accompagnement de voies,
- 1.10 ha d'accompagnement d'habitation, d'immeubles
- L'équipe municipale : le S.E.V.E : Service Espaces Verts et Environnement
-

Les principaux objectifs de cette politique de gestion des arbres à Bagnères sont :

D'entretenir le patrimoine arboré existant,

De protéger ce patrimoine par des actions d'information et de responsabilisation,

De pérenniser les espèces référencées, de valoriser le paysage urbain et d'introduire de nouvelles essences.

CONCLUSION

Fleuve, montagnes, promenades thermales, jardins privés, le site exceptionnel de Bagnères est composé d'entités qui se complètent et se mettent en valeur. La nature de façon totalement diversifiée présente ses multiples visages au cœur même de la ville. Nous l'avons vu, il est parfois difficile de savoir où se trouvent les limites de l'une ou de l'autre.

Nous avons aussi noté que les rues principales offrent des transversales sur l'environnement naturel: le végétal est omniprésent. La portée de ces vues sur et depuis la ville montre l'importance de l'environnement dans l'élaboration de l'AVAP de Bagnères.

Car le maintien de la qualité environnementale et paysagère constitue un enjeu primordial puisqu'elle représente un des atouts principaux de l'économie touristique.

Ce patrimoine naturel est particulièrement soigné à Bagnères. Le SEVE, mais également le CPIE et le conservatoire botanique, œuvrent pour la conservation de certaines espèces et l'information du grand public.

Ces paysages sont liés, dans un équilibre parfois fragile qu'il faut souligner, conserver ou retrouver pour que perdure l'harmonie d'ensemble. Il faut savoir éviter le mitage et souligner la force des éléments naturels sans utiliser d'artifices. Bagnères, dans son écrin végétal, possède de nombreuses richesses. Notre attention ne devra pas oublier les éléments fondateurs ou symboliques de la cité comme les remparts, cours d'eau, canaux, ponts...

L'AVAP doit préserver ou mettre en valeur :

- les aménités. Le mot et le concept désignent l'agrément induit par la fréquentation d'un lieu ou par la simple vision d'un beau paysage. (Promenades thermales, espaces verts urbains, ...)

- les vues

- l'écrin végétal et les éléments naturels tel que l'Adour et ses berges

- les éléments fondateurs et caractéristiques du paysage